

IFA2

Interconnexion électrique
sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

Bilan de la concertation publique 1^{er} au 30 novembre 2014

Décembre 2014

Préambule

Le projet IFA 2 (Interconnexion France Angleterre n°2) a pour objet de créer, à l'horizon 2020, une nouvelle interconnexion électrique de 1 GW entre la France et l'Angleterre. Cette interconnexion contribue à répondre à un besoin global d'accroissement des échanges entre les deux pays évalué à au moins 4 GW d'ici à 2030. Cette capacité d'échange supplémentaire permettra d'optimiser l'utilisation des énergies renouvelables développées de façon importante dans les deux pays et participera ainsi aux enjeux de la transition énergétique en Europe.

Désigné « projet d'intérêt commun » le 14 octobre 2013 par la Commission et le Parlement européens au titre du règlement européen des infrastructures énergétiques, le projet IFA2 a bénéficié d'un dispositif de participation du public spécifique.

Cette démarche de concertation publique s'est déroulée du 1^{er} au 30 novembre 2014. Ce document retrace son organisation, son déroulement et ses principaux enseignements.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Préambule | 2 |
| Sommaire | 3 |
| 1. L'organisation de la concertation | 4 |
| 1.1 – Les objectifs de la concertation | 4 |
| Une concertation spécifique pour un projet d'intérêt européen | 4 |
| La concertation Fontaine..... | 4 |
| 1.2 - La préparation de la concertation | 5 |
| Le dispositif de concertation et d'information | 5 |
| 1.3 - La mobilisation du public | 12 |
| 2. Le bilan de la concertation | 18 |
| 2.1 – Le bilan des échanges avec le public | 18 |
| Les réunions publiques..... | 18 |
| Les permanences locales | 21 |
| Les autres moyens d'expression du public..... | 23 |
| 2.2 - Les principaux sujets évoqués au cours de la concertation | 24 |
| 2.3 - La couverture médiatique de la concertation | 27 |
| Les articles parus..... | 27 |
| Le traitement du projet dans les médias | 29 |
| 3. La poursuite de la concertation | 30 |
| 3.1 - Les grands enseignements de la concertation | 30 |
| 3.2 – Les conclusions du maître d'ouvrage | 33 |
| Annexes | 34 |
| Les documents d'information sur le projet | 34 |
| Les annonces presse et les articles | 35 |
| Les comptes rendus des réunions publiques | 36 |

1. L'organisation de la concertation

1.1 – Les objectifs de la concertation

Une concertation spécifique pour un projet d'intérêt européen

Le projet IFA2 présente un enjeu national et européen majeur puisqu'il s'inscrit dans la transition énergétique française et européenne. A ce titre, il a été désigné le 14 octobre 2013 par la Commission et le Parlement européens comme « projet d'intérêt commun » au titre du règlement européen des infrastructures énergétiques. En tant que Projet d'intérêt commun, IFA2 bénéficie d'un dispositif de participation du public spécifique.

Le dispositif de concertation à destination du public prévoit :

- des rencontres avec le maître d'ouvrage lors d'une dizaine d'échanges organisés sur l'ensemble du territoire concerné,
- des outils d'information notamment une brochure d'information spécifique et un site internet dédié au projet.

L'objectif est de faire connaître le projet mais aussi de rechercher avec les habitants le fuseau de moindre impact et d'anticiper sur la préparation des travaux.

La concertation Fontaine

Parallèlement, comme pour tout projet électrique, la concertation jusqu'au choix du fuseau de moindre impact est placée sous l'égide du préfet de département et mobilise tous les élus, services de l'Etat et représentants associatifs et économiques concernés.

Des réunions plénières de concertation sont organisées en préfecture avec l'ensemble des acteurs pour valider les grandes étapes du projet :

- une réunion plénière de concertation le 6 octobre 2014 a permis de présenter le projet et de valider son aire d'étude ;
- une réunion plénière le 8 décembre 2014 permettra de choisir le choix du fuseau de moindre impact.

Le projet fera ensuite l'objet d'une étude d'impact qui sera présentée en enquête publique début 2016.

La démarche de consultation du public s'inscrit entre ces deux réunions de validation et vient ainsi éclairer les instances de décision sur le choix du fuseau de moindre impact.

1.2 - La préparation de la concertation

Le dispositif de concertation et d'information

Une identité visuelle spécifique au projet

RTE a souhaité mettre en place pour l'ensemble des supports d'information une identité visuelle spécifique au projet. L'objectif est de faciliter au public et aux acteurs du territoire l'identification de la documentation relative au projet, ceci tout au long de la concertation.



L'identité visuelle symbolise le lien à créer entre le sud de l'Angleterre et la Normandie.

Les supports de communication

Le dossier de concertation

Destiné à apporter l'information la plus large et complète possible sur le projet, ce document de plus de 90 pages, illustré de photos et schémas pédagogiques, présente les objectifs et enjeux essentiels du projet et détaille les travaux envisagés. Il développe les informations indispensables à la parfaite compréhension du projet et présente l'aire d'étude du projet et le processus de recherche du fuseau de passage de la liaison souterraine.

Le dossier de concertation a été mis en ligne sur le site internet dédié au projet. Il a également été tenu à la disposition du public durant toute la phase de concertation : des exemplaires étaient notamment proposés aux visiteurs des réunions et permanences publiques.

La brochure d'information du public

Cette brochure d'information de 6 pages (format 21x29.7 cm et 63x29.7 cm ouvert) permettait une appropriation rapide du projet, en exposant :

- les enjeux du projet,
- l'axe envisagé pour le parcours terrestre de la liaison IFA2,
- les travaux en mer et sur terre,
- le dispositif de concertation publique.



Pages intérieures de la brochure d'information

Une **invitation** d'une page A4 était jointe à cette brochure(*) pour préciser les dates de la période de consultation du public et annoncer les dates des différents rendez-vous sur le territoire.

Ces deux documents (brochure et invitation) ont été édités à **14 000 exemplaires** en octobre 2014 pour être largement diffusés dans les **11 000 boîtes aux lettres des habitants de toutes les communes de l'aire d'étude**. De plus, une soixantaine d'exemplaires ont été envoyés à chacune des 21 communes de l'aire d'étude pour mise à disposition dans les lieux publics.

IFA2
Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

INVITATION

Les rendez-vous de la concertation publique du 1^{er} au 30 novembre 2014

RTE organise plusieurs rencontres pour vous informer et vous permettre de poser toutes vos questions. Vous pouvez participer au rendez-vous de votre choix.

REUNIONS PUBLIQUES

ASSISTEZ AUX REUNIONS D'INFORMATION

| | | | |
|----------------------|--------------------------|-------|--|
| BELLEMEVILLE | Lundi 3 novembre 2014 | 19h00 | Salle omnisport, rue des tilleuls |
| HEROUVILLE | Mardi 4 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, rue des écoles |
| MERVILLE-FRANCEVILLE | Mercredi 5 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, avenue des Dunes |
| CAGNY | Jeudi 6 novembre 2014 | 19h00 | Salle des fêtes Foyer rural, rue Lucien Rogers |

PERMANENCES LOCALES

RENCONTREZ PERSONNELLEMENT RTE

Si vous souhaitez évoquer un sujet particulier, vous pouvez aussi vous rendre à l'heure de votre choix à l'une des permanences locales tenues par RTE.

| | | | |
|--------------------|---------------------------|------------------|---|
| ESCONVILLE | Lundi 17 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie d'Esconville 700-00 Cagny |
| SANNERVILLE | Mardi 18 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Sannerville Espace François Mitterrand ET, rue du stade |
| AREVILLE-LES-MONTS | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 9h et 12h | Mairie de Breuille-sur-Meuse rue de Salmbrunn |
| FRENOUVILLE | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Fresnoville ES, rue de la station |

INFORMEZ-VOUS : www.rte-projet-ifa2.fr
POSEZ VOS QUESTIONS : rte-projet-ifa2@rte-france.com

Invitation jointe à la brochure d'information

(*) Les deux documents étaient filmés ensemble pour rester solidaires lors de leur distribution dans les boîtes-aux-lettres des habitants.

Les panneaux d'information

Décrivant de façon graphique et illustrée des informations clés sur le projet (notamment cartographiques), des panneaux d'information ont été disposés à l'entrée des salles de réunions et de permanences. Les visiteurs pouvaient ainsi acquérir rapidement l'essentiel de l'information avant d'assister à la réunion.

Six panneaux pédagogiques, de 2 mètres de haut par 80 cm de large, abordaient les thématiques suivantes :

- RTE et son partenaire anglais
- Les caractéristiques de l'ouvrage
- Les travaux envisagés
- Les enjeux du projet
- Le fuseau à l'étude
- La concertation sur le projet et ses modalités.

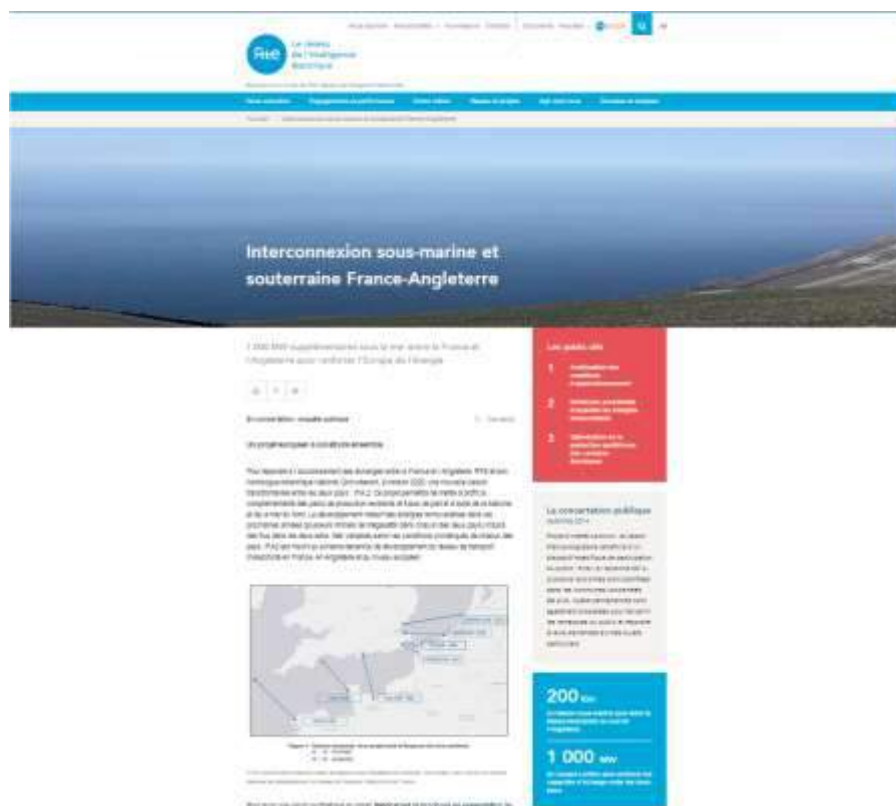


Accueil de la réunion publique à Bellengreville

Le site internet du projet

Le site « www.rte-projet-ifa2.fr » permet à tout internaute d’approfondir l’information sur le projet. Il comprend une quinzaine de pages dédiées au projet :

- les enjeux du projet
- la présentation technique du projet
- la présentation du maître d’ouvrage
- les territoires concernés par le projet
- les modalités de la concertation en cours
- l’annonce des réunions d’information et des permanences locales
- etc...



Le site offre également la possibilité de télécharger tous les documents de la concertation dont :

- le dossier de concertation
- la brochure d’information
- les comptes rendus des réunions de concertation,
- le présent bilan de la concertation publique.

L’adresse du site internet a été indiquée sur tous les documents d’information relatifs au projet (brochure d’information, affiches, panneaux...).

Les moyens d'expression du public

Les réunions d'information

Véritables temps forts de la concertation, **quatre réunions d'information** ont permis à RTE de rencontrer à plusieurs reprises la population et les acteurs du territoire concernés par le projet.

Les réunions d'information qui se sont déroulées début novembre ont eu pour objectifs de débattre du projet, du fuseau pressenti et des modalités des travaux envisagés.

Les réunions d'information étaient organisées le soir à partir de 19 h afin de favoriser la participation des habitants.

L'organisation des réunions sur une même semaine visait à favoriser la mobilisation médiatique sur le sujet. Leur répartition géographique permettait de couvrir l'ensemble du territoire concerné par le projet :

- **Le lundi 3 novembre à Bellengreville**
- **Le mardi 4 novembre à Hérouvillette**
- **Le mercredi 5 novembre à Merville-Franceville**
- **Le jeudi 6 novembre à Cagny**

Ces réunions se sont déroulées dans des salles municipales - souvent bien connues des habitants - favorisant ainsi leur participation.

Tous les habitants ont été informés de ces réunions par voie de presse et par la brochure / invitation distribuée dans les boîtes aux lettres de tous les habitants des communes de l'aire d'étude.

Les permanences locales

En complément des réunions, pour permettre à ceux qui le souhaitaient d'aborder des sujets plus particuliers, RTE s'est tenu à la disposition du public au cours de permanences locales.

Ainsi, RTE a organisé **quatre permanences locales** afin de recueillir l'avis et les remarques des citoyens sur le projet et répondre à leurs demandes sur des sujets particuliers les concernant.

Ces permanences locales, qui se déroulaient généralement dans les mairies (la plupart du temps dans la salle du conseil municipal), étaient également réparties géographiquement sur le territoire concerné par le projet :

- **Le lundi 17 novembre à Escoville**
- **Le mardi 18 novembre à Sannerville**
- **Le mercredi 19 novembre à Bréville-les-Monts au matin**
- **Le mercredi 19 novembre à Frénoville après-midi.**

Ainsi, RTE a organisé des moments d'échanges avec la population sur **8 des 21 communes** concernées par le projet.

Les « fiches questions »

Des « fiches questions » ont été mises à disposition du public à chaque réunion d'information. Disposées sur les chaises, elles permettaient de faciliter l'expression et les questions du public, notamment pour les plus réticents à s'exprimer oralement en public.

L'adresse email

Une adresse email dédiée au projet a été mise en place : rte-projet-ifa2@rte-france.com.

Elle a été diffusée sur tous les supports d'information du public : brochure d'information, affiches, panneaux d'information, annonces presse...

De plus, la page « Vos contacts » du site internet permettait à l'internaute de retrouver les coordonnées postales et l'email de l'équipe RTE.

1.3 - La mobilisation du public

Afin d'annoncer largement la concertation, RTE a mis en place un dispositif cherchant à favoriser la mobilisation du public.

Le communiqué de presse

Le 28 octobre 2014, un communiqué a été transmis à la presse pour annoncer la concertation publique. Il présentait le projet, les objectifs et l'organisation de la concertation avec l'annonce des réunions d'information et des permanences locales de novembre (dates, horaires et lieux).

La presse bénéficiait donc de cette information en amont de la tenue des réunions et des permanences.

Deux journaux ont ainsi annoncé les réunions d'information dans ses colonnes :

- **Ouest France** dans un **article du 30 octobre**.
- **Tendance Ouest** dans un **article du 4 novembre**

Electricité : un million de foyers anglais "alimentables" depuis Bellengreville

27/11/2014 - 14h30 | **tendance**  **QUEST**

C'est hier soir, lundi 3 novembre que se tenait la première réunion publique au sujet d'IFA2, l'interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre Bellengreville dans le Calvados et Southampton en Angleterre.

Il s'agit de la concertation, mais l'IFA2 (un câble reliant Southampton en Angleterre à Bellengreville à l'est du Calvados) permettra de transporter 1 000 mégawatts de courant. "Ce qui assure l'alimentation électrique d'un million de foyers", assure Jean-Claude Valentin, responsable du projet pour le réseau de transport d'électricité RTE. Il s'agit de la troisième ligne de ce type entre la France et l'Angleterre, la première existant depuis 1985, et la seconde, à proximité, étant en cours de construction.

Cette future ligne dont les travaux débuteront à la mi-2017, mènera sous terre et sur 10 km, Bellengreville au littoral, pour une sortie en mer dans le secteur de Merville-Francaville, avant de prendre la direction de la côte anglaise, 300 km plus loin. "C'est le point de jonction entre la ligne sous-marine et souterraine qui nécessite une vigilance particulière d'un point de vue technique".

Un million de foyers

Les études menées en mai en 2012 et 2013 ont permis d'étaler le futur tracé. Un autre câble se chargera alors de déposer les deux câbles de 13 cm de diamètre sous les fonds marins, selon la technique de ferraillage. Colocalisé est de fonder l'infrastructure électrique entre les deux pays, tout en accompagnant la transition énergétique. "Câbles, c'est que la France puisse exporter de l'énergie à l'Angleterre quand elle vient à manquer, et vice et versa". Les centrales à charbon britanniques étant en fin de vie et les gisements de gaz naturel de la mer du Nord venant à s'épuiser, les Anglais pourraient avoir besoin, plusieurs fois par an, de l'énergie française, dont les capacités de production ne cessent d'augmenter notamment avec la croissance des énergies renouvelables.

Le poste de Tourbe à Bellengreville s'étendrait alors sur cinq hectares pour une ouverture en 2020. "Nous avons choisi ce site car les installations actuelles permettent de convertir le courant de alternatif vers le continu". Si les travaux génèrent des emplois directs, la structure sera gérée par le groupe de maintenance RTE basé à Caen. "Même un tel chantier est de nature à générer une activité économique importante".

RTE, Jean-Claude Valentin

Pratique, Agenda des réunions publiques

- » Le 3 novembre à Bellengreville
- » Le 4 novembre à HAINAUVILLE
- » Le 5 novembre à Merville-Francaville
- » Le 6 novembre à Cagny
- » Le 17 novembre à Escoville
- » Le 18 novembre à Senneville
- » Le 19 novembre à Béville les Morts et à Fimouville

ouest france 30/10/14

Merville-Franceville

L'autoroute de l'électricité transmanche arrivera à la plage

Pourquoi ? Comment ? Quel est ce projet d'autoroute de l'électricité ?

Une liaison électrique sous-marine est en projet entre la région de Southampton, en Angleterre, et le Cotentin. Elle devrait être opérationnelle en 2020. Cette ligne sous-marine amènera à hauteur de la plage Est de Merville-Franceville pour aboutir au sud de Caen. Une liaison (interconnexion) France-Angleterre existe déjà dans le Fando-Cotai depuis 1986. En France, c'est l'entreprise Réseau de transport d'électricité (RTE) qui est chargée du projet.

Pourquoi ce nouveau projet appelé « IFA2 » ?

Il s'agit essentiellement de répondre aux besoins croissants en énergie des deux pays. Dans un avenir proche, la capacité d'échange entre ces deux pays doit s'accroître de 4 gigawatts (GW). En sachant que la France et l'Angleterre, qui n'ont pas exactement les mêmes sources de production, sont complémentaires en matière d'énergie. Les pics de consommation sont différents dans les deux pays : le vent ne souffle pas de la même force d'un côté ou de l'autre de la Manche ; le soleil ne brille pas non plus avec la même intensité... Autant d'éléments qui, pris en compte, permettent d'accompagner la transition énergétique.

Comment sera construite cette autoroute de l'électricité ?

Ce sont 200 km de ligne sous-marine



qui rejoindra la côte anglaise à Merville. Là, le franchissement de la dune sera effectué par forage dirigé. La tranchée souterraine de 1,50 m de profondeur pour 1,30 m de largeur rejoindra Carottes-Serpente à la station de conversion, soit 28 km, sur une ligne relativement droite. Là, le courant continu sera converti en alternatif et sera raccordé au réseau de transport d'électricité.

Quel calendrier ?

D'enjeu national et européen, ce projet « d'intérêt commun » va suivre sur cinq ans : 2015, concertation publique et étude d'impact ; 2016, étude publique ; 2019 et 2017, autorisations techniques ; 2018 et 2019, travaux terrestres et travaux maritimes ; 2020 : mise en service.

Le calendrier des réunions d'information

Ce projet est soutenu par l'Union européenne. À ce titre, des réunions publiques sont prévues. À **Bellevue** : lundi 3 novembre, salle omnisports ; mardi 4 novembre : **ifrouville**, salle polyvalente ; mercredi 5 novembre : **Merville-Franceville** ; jeudi 6 novembre : **Gagny**, salle des fêtes. Elles ont toutes lieu à 18 h. Rencontres personnelles avec permanences locales dans les communes : **Esval**, lundi 17 novembre, de 14 h à 19 h ; **Sanneville**, mardi 18, entre 14 h et 18 h ; **Gréville-Saint-Martin**, mercredi 19, entre 9 h et 12 h, et **Franceville**, mercredi 19, entre 14 h et 18 h.

En savoir plus :
rte-projet-ifa2.fr

Ouest-France édition Caen

Les annonces publicitaires dans la presse

RTE a fait paraître des annonces dans la presse régionale (presse quotidienne et presse hebdomadaire agricole spécialisée) une semaine avant les réunions et permanences d'information.

Les médias utilisés pour la diffusion de ces annonces ont été :

- **Ouest France (parution le 29 octobre dans l'édition Caen)**
- **L'Agriculteur Normand (parution le 30 octobre dans l'édition Calvados)**

This collage shows several pages from the Ouest France edition Caen. It includes:

- An article titled "Fabrique Opéra : amateurs et pros d'une même voix" with a photo of a performance.
- An article titled "Cures d'hébergement : relation publique" with a photo of a rural landscape.
- Real estate advertisements for houses in Caen, including one for "Les Maisons Méduses" and another for "Mairie de Caen - le pavillon aux assistés".
- Advertisements for "Tachini" and "HOME" real estate agencies.
- A small advertisement for "Rte" and "IFA2" regarding a public concert.

Ouest France édition Caen

This collage shows several pages from L'Agriculteur Normand edition Calvados. It includes:

- An article titled "Observer pour mieux pâturer" with a photo of a cow in a field.
- An article titled "Profiter de l'herbe encore verte" with a photo of a green field.
- A large advertisement for "IFA2" titled "Les rendez-vous de la concertation publique du 1^{er} au 30 novembre 2014", featuring a map of Normandy and a table of dates.
- An advertisement titled "Objectif Décisions" with a list of bullet points.
- Real estate advertisements for "SO HOME" and "L'Agence Immobilière".
- Advertisements for "Gagnez du temps..." and "an.legales@agriculteur-normand.com".

L'Agriculteur Normand

Les documents d'information disponibles en Mairie

Les **21 mairies** concernées par le projet ont reçu, deux semaines avant la première réunion d'information, un colis contenant l'ensemble des outils nécessaires à la promotion locale de la concertation :

- **60 exemplaires de la brochure d'information du projet et son invitation par commune.** En plus des 11 000 exemplaires distribués en boîtes aux lettres aux habitants, 60 exemplaires ont été envoyés à chaque commune du territoire : chaque commune mettait les plaquettes à disposition du public en Mairie ou tout autre lieu public.
- **5 affiches par commune** (format 40 cm de large par 60 cm de haut) pour annoncer les réunions d'information et les permanences locales. Ces affiches ont été envoyées aux 21 communes : chaque commune a reçu 5 affiches qu'elle disposait en Mairie ou tout autre lieu public.



IFA2
Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

Les rendez-vous de la concertation publique du 1^{er} au 30 novembre 2014

RTE organise plusieurs rencontres pour vous informer et vous permettre de poser toutes vos questions. Vous pouvez participer au rendez-vous de votre choix.

| RÉUNIONS D'INFORMATIONS | | | |
|---|--------------------------|-------|--|
| Participez à la formation de votre choix. | | | |
| BELENOUVILLE | Lundi 3 novembre 2014 | 19h00 | Salles communales, rue des Ormes |
| HORDOUILLETTE | Mardi 4 novembre 2014 | 19h00 | Salles polyvalentes, rue des Râbles |
| MERYVILLE-FRANDEVILLE | Mercredi 5 novembre 2014 | 19h00 | Salles polyvalentes, avenue des Dunes |
| CASNY | Jeudi 6 novembre 2014 | 19h00 | Salles des Bâtes Foyers r.u.8, Fort-Louis-Rapier |

| PERMANENCES LOCALES | | | |
|--|------------------------|---------------|---|
| Si vous souhaitez évoquer un sujet particulier, venez rencontrer RTE à la permanence de votre choix. | | | |
| ESCOMELLE | Lundi 17 novembre 2014 | 14h00 - 18h00 | Mairie d'Escomelle, rue de la Chapelle |
| SAINTE-VALLE | Mardi 18 novembre 2014 | 14h00 - 18h00 | Mairie de Sainte-Valle, Espace François Mitterrand, 11 rue de la Chapelle |
| MERYVILLE-LES-MONTS | Mardi 18 novembre 2014 | 14h00 - 18h00 | Mairie de Meryville-les-Monts, rue de la Chapelle |
| FRANDEVILLE | Mardi 18 novembre 2014 | 14h00 - 18h00 | Mairie de Frandeville, 11 rue de la Chapelle |

INFORMEZ-VOUS SUR LE PROJET : www.rte-projet-ifa2.fr
POSEZ VOS QUESTIONS : rte-projet-ifa2@rte-france.com

Affiche 40 x 60 cm



Affiches et brochures d'information mises en place par les mairies

De plus, certaines mairies ont pris l'initiative d'annoncer les réunions d'information via leur propre dispositif de communication : panneaux d'affichage lumineux, journal municipal, distribution de prospectus annonçant les permanences dans les boîtes aux lettres...



Panneau à message variable sur la commune de Merville-Franceville

La diffusion des comptes rendus des réunions d'information

Chaque réunion publique a fait l'objet d'un compte rendu détaillé retraçant l'ensemble des débats avec le public et des diverses interventions et réponses apportées par le maître d'ouvrage.

Ils ont été adressés aux 21 communes de l'aire d'étude et mis en ligne sur le site internet du projet. Ils sont joints en annexe à ce bilan.

2. Le bilan de la concertation

La concertation sur le projet s'est déroulée du 1^{er} au 30 novembre 2014, les temps forts de cette phase d'échanges étant :

- 4 réunions d'information du 3 au 6 novembre,
- 4 permanences locales du 17 au 19 novembre.

Elle a permis aux habitants de s'informer sur les raisons, la consistance, les modalités du projet et de faire part de leurs observations notamment sur le fuseau envisagé pour le passage du câble.

RTE a ainsi recueilli un grand nombre d'informations de terrain, notamment par rapport aux activités agricoles et à l'habitat, et entendu les préoccupations majeures des habitants par rapport à l'ouvrage (champs électromagnétiques, servitudes...) et aux travaux (emprise, bruit, durée...).

2.1 – Le bilan des échanges avec le public

Les réunions publiques

La participation aux réunions publiques

Les quatre réunions publiques étaient organisées tout le long du territoire concerné par le projet, soit du nord au sud : Merville-Franceville, Hérouvillette, Cagny, Bellengreville.

Elles ont rassemblé près de 100 participants, dont des élus locaux, des représentants d'associations locales ou départementales, des agriculteurs et une majorité de particuliers résidants dans les communes concernées ou alentours.

| Réunion | Nombre de participants | Typologie des participants |
|-----------------------------|------------------------|--|
| Merville Franceville | 40 participants | Elus, représentants associatifs et riverains |
| Hérouvillette | 20 participants | Représentants associatifs, agriculteurs et riverains |
| Cagny | 15 participants | Elus et riverains |
| Bellengreville | 20 participants | Elus et riverains |

Concernant les outils de participation, RTE relève qu'aucune fiche-question n'a été laissée par les participants au cours des quatre réunions publiques. Il est vrai que le format de ces réunions (présence d'un animateur, temps laissé aux questions...) favorisait la prise de parole en direct.

Déroulement des réunions publiques

RTE avait fait appel à un animateur habitué des échanges avec le public pour conduire la réunion. Il ouvrait la séance vers 19h, laissait la parole au maire (ou au représentant de la commune d'accueil) puis présentait les modalités du débat.

L'animateur introduisait les différents représentants de RTE : Jean-Gabriel VALENTIN, responsable du projet, Aude LAURENS, chargée de concertation, Emmanuelle INIZAN chargée de coordination technique et Yann DELANNE, responsable de lot liaison souterraine.

Jean-Gabriel VALENTIN présentait ensuite RTE et ses missions de service public. Il expliquait en quoi consiste le projet tout en détaillant son calendrier. Il présentait ensuite le déroulé de la concertation avant d'expliquer les raisons du projet.

Emmanuelle INIZAN prenait ensuite la parole pour exposer les détails techniques de la liaison à construire et les travaux pour la liaison sous-marine et la liaison souterraine. Yann DELANNE intervenait le cas échéant lors des questions de la salle.

Aude LAURENS présentait ensuite le territoire concerné par le projet et commentait un survol aérien du fuseau envisagé depuis Merville-Franceville jusqu'à Bellengreville, avant de poursuivre par un focus sur la zone plus particulièrement concernée en fonction de la commune d'accueil de la réunion.



*Réunion publique à la Merville-Franceville le 5 novembre 2014
Intervention de Jean-Gabriel VALENTIN, responsable du projet pour RTE*

Après les **20 minutes** nécessaires à ces différentes interventions, le débat s'ouvrait avec la salle. L'animateur jouait son rôle de régulateur, il soutenait également l'expression du public en reformulant des questions ou en cherchant à approfondir tel ou tel sujet.



*Réunion publique à Hérouvillette le mardi 4 novembre
Intervention de Aude LAURENS, chargée de concertation RTE*

Les réunions ont duré en moyenne 2 heures, dont 1h30 d'échanges avec le public. Elles se sont toujours déroulées dans un climat courtois, le public appréciant la démarche d'information organisée par RTE très tôt au moment de la définition du projet. Chaque réunion publique a permis aux participants de poser **plus d'une vingtaine de questions en moyenne.**

A la fin de chaque réunion, les participants avaient la possibilité de poursuivre les échanges avec le maître d'ouvrage pour évoquer des points plus particuliers. **Cette poursuite du dialogue sous une forme plus personnelle durait en moyenne une trentaine de minutes.**

Les permanences locales

La participation du public

Les permanences locales étaient organisées dans quatre communes réparties sur le territoire du projet afin de permettre à toutes les personnes concernées de rencontrer le maître d'ouvrage, soit du Nord au Sud : Bréville-les-Monts, Escoville, Sannerville, Frénoville.

Ces permanences étaient **organisées sur une demi-journée**, cette large amplitude horaire favorisant la participation du public selon les disponibilités de chacun.

Ces permanences ont permis de **rencontrer individuellement plus d'une trentaine d'habitants et exploitants agricoles**. Quelques élus locaux se sont également déplacés.

Les participants à ces permanences étaient pour la plupart directement et personnellement concernés par le projet (habitant des communes de l'aire d'étude, riverain du fuseau envisagé...). Leurs sujets de préoccupation étaient l'option de passage de la liaison souterraine, les nuisances de l'ouvrage et des travaux (bruit, santé...) et l'impact sur les activités humaines (agriculture, circulation routière...). Certains ont également apporté des compléments d'information sur les contraintes et enjeux locaux.

Ils ont dit avoir été informés de la tenue de ces permanences au travers des supports mis en place par RTE (brochure d'information, affichage, site internet...), de l'information de leur mairie et dans une moindre mesure par la presse locale. Quelques participants avaient par ailleurs assisté aux réunions d'information.



*Permanence publique à Frénoville
Explications apportées à des exploitants agricoles par Yann DELANNE de RTE*

Déroulement des permanences

Les panneaux d'information sur RTE et le projet proposé permettaient aux visiteurs de prendre connaissance des grandes caractéristiques et enjeux du projet dès leur arrivée. Le dossier de concertation et les brochures d'information étaient aussi à la disposition du public.

Chaque visiteur était reçu individuellement par l'un des membres de l'équipe Projet, afin de respecter une certaine confidentialité des échanges.

L'équipe Projet disposait **de cartes du territoire** pour échanger des informations de terrain et les localiser de manière très précise. Les représentants de RTE prenaient note des observations formulées par les participants.

Chaque entretien a duré entre 15 minutes et une heure, preuve de la forte motivation des habitants présents et de la profondeur des échanges.



*Discussion autour d'une carte en mairie d'Escoville avec le responsable de projet RTE,
Jean-Gabriel VALENTIN*

Les autres moyens d'expression du public

Le public ne pouvant ou ne souhaitant pas participer aux réunions et permanences avait la possibilité d'interpeler le maître d'ouvrage par d'autres canaux.

Le site internet

Du 1^{er} au 30 novembre 2014, le site a fait l'objet de **265 consultations**.

L'adresse email

Deux emails ont été reçus sur l'adresse spécifique du projet : rte-projet-ifa2@rte-france.com

Ils avaient pour objet une demande d'information sur le fonctionnement du site internet et une demande d'information sur l'organisation des permanences.

2.2 - Les principaux sujets évoqués au cours de la concertation

Une grande diversité de sujets a été abordée au cours des échanges avec le public, que ce soit lors des réunions publiques ou des permanences locales. On peut classer ces échanges en plusieurs thèmes.

Sur les enjeux

De manière générale, les enjeux de cette nouvelle interconnexion électrique ont été bien compris et acceptés. Des précisions ont été demandées, sans jamais remettre en cause le bien-fondé du projet.

Le maître d'ouvrage a rappelé que le réseau doit s'adapter en permanence aux évolutions de consommation et de production. Le but du projet est à la fois la solidarité - pour assurer la sécurité d'alimentation de tous à chaque instant -, la complémentarité entre les moyens de production et les habitudes de consommation de chaque pays ou région et la transition énergétique avec le développement des énergies renouvelables intermittentes. Ainsi, le projet IFA2 contribuera à un approvisionnement en électricité plus sûr et plus économique pour la France comme pour l'Angleterre.

Le coût du projet est de 670 millions d'euros partagés avec National Grid, l'homologue anglais de RTE. En France, le projet est financé grâce au tarif de transport d'électricité prélevé sur la facture d'électricité de tous les Français.

RTE a également justifié le choix du Calvados pour raccorder cette nouvelle liaison électrique. Le poste de Tourbe et les lignes existantes sont en mesure de recevoir la puissance supplémentaire apportée par la liaison IFA2.

Sur la consistance technique du projet

Les participants se sont interrogés sur la consistance technique du projet : sens du courant, niveau de tension, gestion de la liaison, conversion du courant continu en alternatif, etc.

La principale question a porté sur le choix du courant continu pour ce projet. RTE a expliqué que bien que le réseau électrique national soit exploité en courant alternatif, le courant continu est aujourd'hui la solution optimale pour transporter des charges importantes sur des grandes distances, notamment dans le cas d'interconnexions électriques.

Un des points essentiels du projet est également son caractère souterrain qui garantit une liaison totalement invisible sur le territoire. La station de conversion sera le seul élément visible de l'ouvrage.

Sur les travaux

La majorité des riverains a souhaité avoir plus de précisions sur les travaux (durée, période...) et leur impact sur leur vie quotidienne, notamment la gêne à la circulation.

Face à ces inquiétudes, RTE a rassuré en expliquant qu'il pourra y avoir des déviations ou des alternats mis en place pendant le temps des travaux, selon les besoins et les consignes données par le Conseil général du Calvados, gestionnaire des voiries départementales.

Sur les champs électriques et magnétiques

Les effets éventuels sur la santé des champs électriques et magnétiques générés par la liaison souterraine ont été abordés à de nombreuses reprises lors des réunions publiques, témoignant d'une véritable préoccupation. Les riverains se sont également interrogés sur les risques d'interférence avec les autres appareils électroniques.

Face à ces questions, RTE a longuement expliqué les phénomènes en question : le courant continu émet un champ électrique confiné à l'intérieur du câble grâce à ses couches de protection et un champ magnétique statique analogue au champ magnétique terrestre. Ce dernier décroît très vite avec la distance et s'annule quasiment lorsque les deux câbles sont situés côte à côte dans la même tranchée. De plus, RTE a précisé les recommandations nationales et internationales en la matière et affirmé qu'elles seront respectées.

Par ailleurs, le maître d'ouvrage a rappelé que des mesures sont réalisables chez les particuliers, par un organisme indépendant, sur simple demande du Maire auprès de RTE, conformément aux accords passés avec l'Association des Maires de France.

Quant aux autres interférences, le maître d'ouvrage a assuré que la liaison ne perturbera pas les équipements des riverains (télévision, radio...). Pour preuve, la liaison « IFA 2000 » déjà existante entre la France et l'Angleterre fonctionne depuis 1986 et ni elle ni sa station de conversion ne posent de problème.

Sur l'atterrage

Lors de la réunion à Merville-Franceville, quelques riverains se sont interrogés sur la zone de l'atterrage et notamment sur le passage de la liaison sous la plage.

RTE a rappelé que la coupure d'urbanisation au niveau de Merville-Franceville se prête au passage de la liaison et que l'atterrage sera réalisé en forage dirigé sous la dune depuis la mer jusqu'au parking où sera installée la chambre de jonction.

Sur la station de conversion

La station de conversion a interpellé certains riverains du poste de Tourbe, et par conséquent directement concernés. Ils se sont inquiétés de son intégration paysagère, du bruit et des champs électromagnétiques émis par cet équipement.

Sur cette question, RTE a précisé qu'il veillera à la meilleure insertion possible du bâtiment, en profitant à la fois des installations électriques existantes, des boisements et de l'éloignement par rapport aux habitations. Quant au bruit, des études acoustiques seront réalisées pour garantir le respect de la réglementation en vigueur. La question des champs magnétiques rejoint celle posée sur la liaison souterraine : il s'agit d'un champ magnétique statique, similaire à celui émis par la terre.

RTE a par ailleurs précisé que ces sujets seront traités de manière précise dans l'étude d'impact du projet, sur laquelle les riverains pourront s'exprimer lors de l'enquête publique.

Sur les enjeux agricoles

Les propriétaires et exploitants agricoles présents aux réunions se sont particulièrement intéressés au déroulement du chantier : emprise du chantier, période et durée des travaux, indemnités...

Lors des permanences locales, les agriculteurs se sont également montrés les plus intéressés par les modalités des travaux. Certains échanges ont même permis de recueillir des informations sur l'activité agricole qui ont abouti à l'adaptation du fuseau (passage du câble dans le sens des sillons afin de minimiser la gêne pendant les travaux, utilisation de chemins agricoles...). De manière générale, ces échanges ont permis de rencontrer très en amont les exploitants agricoles concernés directement par le fuseau et d'amorcer un dialogue constructif afin de limiter au maximum les impacts du projet sur leurs activités.

Sur ces questions, RTE a rappelé que l'un des objectifs était de respecter les activités du territoire, notamment les activités agricoles, en adaptant le fuseau afin de les impacter le moins possible, notamment en empruntant des routes et des chemins existants. Enfin, RTE a confirmé que les modalités du chantier seront établies en étroite collaboration avec la profession agricole le moment venu.

Sur les retombées du projet

Les retombées locales du projet pour le territoire, financières ou en termes d'emplois, ont été évoquées à chaque réunion.

Les liaisons souterraines ne donnent lieu à aucune fiscalité pour les communes, seule la station de conversion sera soumise à l'IFER (impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux). Quant aux travaux, bien qu'ils soient soumis à appel d'offre européen, RTE a rappelé que les besoins en activités locales seront nombreux pendant les trois ans du chantier : location de matériels, achat de matériaux, sous-traitance et retombées du chantier sur le commerce local, emplois intérimaires, etc

Sur la concertation

De manière générale, la démarche d'information engagée par RTE dès le début du projet a été largement saluée par les participants et notamment les élus. Ils ont souligné son intérêt et ont participé activement à la définition du fuseau de moindre impact et aux modalités des travaux.

Certains participants ont dit ne pas avoir reçu dans leur boîte-aux-lettres la brochure d'invitation aux réunions publiques. RTE a rappelé le dispositif d'information mis en place pour sensibiliser un maximum de personnes :

- d'une part, l'utilisation de supports d'informations nombreux et variés (presse locale, mairies, boîtes-aux-lettres, site internet), cette multiplication des canaux de communication permettant de palier à l'éventuelle faiblesse de l'un ou l'autre des supports ;
- d'autre part, un ciblage fin des personnes directement concernées par la diffusion de la brochure-invitation dans les boîtes-aux-lettres des habitants des communes de l'aire d'étude, à l'exception des habitants refusant les dépliants publicitaires comme l'exige la réglementation en la matière.

2.3 - La couverture médiatique de la concertation

Les articles parus

Liste des articles parus suite aux réunions publiques (hors annonces officielles du maître d'ouvrage dans la presse quotidienne et hebdomadaire) :

- un article dans Ouest France le 7 novembre
- un article dans Pays d'Auge le 7 novembre

ouest
france 211114

Merville-Franceville

L'autoroute de l'électricité sera une réalité en 2020

L'interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre prendra effet en 2020. Elle aura pour but de fiabiliser l'alimentation électrique et d'accompagner la transition énergétique entre les deux pays avec 4 GW supplémentaires (Ouest France du 30 octobre). Mercredi soir, 10 personnes de Merville, mais aussi des communes voisines ont participé à la réunion d'information proposée par Jean-Claude Valentin et ses ingénieurs, à la salle polyvalente.

Plus on explique, moins il y a contentieux ou blocage
C'est par ces propos qu'Oliver Paz a introduit la séance. « Depuis deux ans, nous avons essayé de comprendre, consulté des scientifiques dans un souhait de transparence... Tout projet d'ouvrage génère souvent des difficultés... C'est souvent bien chez les autres mais object chez soi... Il est, il faut savoir ce que l'on veut », dit-il. Après une présentation complète du projet, le parole a été largement donnée au public. L'objectif de la rencontre était de faire connaître le projet ; d'identifier l'implantation du tracé, le calendrier et le plan des travaux. Mais aussi pourquoi cette réalisation : solidarité, complémentarité et transition énergétique entre les deux pays pour aller vers plus d'énergies renouvelables.

Un réel souci d'informer
Le courant continu va-t-il dans le même sens ? Non. Qui finira ce projet ? Le contributeur sur sa facture d'électricité et non les communes. Quelle solution pour la traversée de Descarrenville ? Ici, deux solutions sont à l'étude : sur la chaussée allemande ou par un contournement en sachant que les tensions ne s'y prêtent pas totalement. Quelles sont les incidences sur l'écosystème de la plage ? Une étude va être réalisée afin de la réduire au maximum.

Les ondes électromagnétiques
C'est sur ce point que les questions seront les plus nombreuses. « Le courant est continu, donc le champ magnétique est statique avec des ondes quasiment négligeables. » L'assistance demandera que des mesures soient effectuées « afin de mettre des chiffres sur les réelles qui nous entourent ». Les représentants de Bréville s'interrogeront sur la traversée du village « Il y aura des contraintes momentanées, nous envisageons à raison de 40 à 50 m par jour, des dévotions

seront en place ». Suivi quant aux éventuelles maladies ? Réponse du responsable, « toutes les questions sont légitimes, il faut identifier les responsables, leur avis doit garantir le haut niveau sanitaire de la population, tout ceci dans une transparence totale. » La parole de fin reviendra au maire de Merville, « il ne doit pas y avoir d'incidence sur la santé (toutes les mesures seront données), pas d'incidence visuelle. Nous sommes ici, dans un dossier d'intérêt général... C'est aussi un moyen de se rapprocher un peu plus de nos voisins anglais et, pourquoi pas de la ville d'atterrage anglaise ? ».





■ MERVILLE FRANCEVILLE

Transition énergétique entre la France et l'Angleterre d'ici à 2020

Le Réseau de Transport et d'Électricité a rencontré les habitants pour présenter le projet de passage des câbles électriques entre l'Angleterre et la France.

Le maire Olivier Paz a pris la parole devant une quarantaine de personnes. Il a souligné l'importance de la transparence du projet : « plus on explique, moins on a de contentieux ». Il a exprimé la nécessité de la consultation de scientifiques sur l'impact écologique et la santé. Le conseil municipal de la ville est sur le dossier depuis 2 ans et même s'il était plus que réticent au passage du fuseau, il a décidé de l'accepter. « Nous sommes dans une société de plus en plus consommatrice d'énergie, il faut faire le choix entre le confort et les infrastructures », a expliqué Olivier Paz en prenant exemple sur le traitement des déchets que l'on ne veut jamais voir implanter sur sa commune.

Le maître d'œuvre et les ingénieurs du RTE (Réseau de Transport et d'Électricité) ont présenté IFA2. Il permettra des flux de courant avec l'Angleterre dans les deux sens pour répondre au besoin d'accroissement des échanges entre les deux pays.

Liaison avec Portsmouth

Deux câbles relieront le poste de Tourbe au sud-est de Caen et celui de Chilling près de Southampton en Angleterre. Les deux points d'atterrissage du tracé sont Portsmouth et Merville-Franceville. Les 2 câbles parcourent une distance de 200 km entre ces deux villes. Le point d'atterrissage est à l'est de Merville et devrait se situer sous l'un des deux parkings de la



Présentation du projet IFA2 au public par le RTE.

D514, route de Cabourg, ce qui permettrait un passage rapide à la D 223. Le tracé continue sur 30 km dans les terres sous cette route. Le courant continu statique permettrait d'acheminer un GigaWatt dans l'un ou l'autre sens. Au poste de Tourbe, le courant sera converti en courant alternatif. Pour effectuer ces travaux la route sera creusée sur des tranchées de 1,5 mètre de profondeur et de largeur

Des questions...

La parole a été donnée au public pour répondre à toutes les questions qu'il pouvait se poser. L'inquiétude première concernait les champs électromagnétiques et leurs effets sur la santé. Le RTE s'est voulu rassurant en évoquant le courant continu statique. Ils sont

de sens opposés entre les deux câbles et devraient s'annuler. Olivier Paz aurait aimé qu'un professionnel de la santé puisse donner son avis, le RTE restant parfois vague dans ses réponses. Il insiste et adhère à la proposition du RTE sur l'importance de faire une étude d'impact et des mesures du champ magnétique par un organisme tiers. L'impact sur la plage et la dune est plus que mineur, rassurant les écologistes. Les travaux sur la voie engendreront des déviations. Le RTE s'est engagé à la remise à l'identique des routes indiquant que la vitesse d'avancement est de 40 à 50 m par jour.

Faciliter les liens

Les travaux commenceront en 2017 et finiront en 2020. Olivier Paz a terminé la soirée

en indiquant l'opportunité que proposent ces travaux pour des nouvelles relations avec Portsmouth en citant Newtown : « Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts. Nous, nous ne faisons pas de ponts mais des lignes ».

PRATIQUE

Permanences locales du RTE dans les mairies entre 14 h et 18 h le lundi 17 novembre à Escoville, mardi 18 à Sannerville et mercredi 18 à Frenouville. Également le mercredi 18 entre 9 h à 12 h à Breville-les-monts. Consultez le projet en ligne au www.rte-projet-ifa2.fr.

Le traitement du projet dans les médias

Les enjeux et les caractéristiques techniques du projet ont été expliqués dans les articles parus.

La presse, sollicitée par RTE, a annoncé les réunions d'information et les permanences locales. De plus, la réunion publique de Merville-Franceville a fait l'objet d'une couverture spéciale par les médias.

Les médias ont cité les responsables du projet, notamment Jean-Gabriel VALENTIN, responsable du projet.

Ils ont également relayé les nombreuses questions des participants à la concertation et ont salué la volonté de transparence de RTE.

3. La poursuite de la concertation

3.1 - Les grands enseignements de la concertation

Sur la démarche de concertation

La quasi-totalité des participants a manifesté sa satisfaction quant à la démarche de concertation publique menée par RTE et l'effort d'information réalisé. Certains élus ont d'ailleurs salué publiquement la démarche.

Pour sa part, RTE souligne la qualité du dialogue approfondi engagé avec les habitants à l'occasion de cette concertation : une grande variété de personnes (agriculteurs, habitants, riverains, élus locaux, associations, organismes publics...) a pu échanger avec le maître d'ouvrage. Ces participants étaient pour la plupart des personnes directement concernées par la future liaison souterraine.

RTE a pu regretter la participation relativement limitée du public au cours de ces huit rendez-vous, le faible impact du projet (entièrement souterrain) ne provoquant pas de mobilisation particulière. **Plus de 130 personnes ont toutefois été rencontrées personnellement et les échanges ont été particulièrement fructueux, permettant d'améliorer l'insertion du projet sur le territoire.**

Sur les travaux envisagés

La participation de riverains et de représentants associatifs aux réunions publiques et surtout aux permanences locales ont permis d'adapter les modes opératoires des travaux dans des secteurs et des cas de figure particuliers.

Pour exemple, lors de la permanence de Bréville-les-Monts, des habitants et Madame le maire ont évoqué **l'opportunité de coupler les travaux du projet IFA2 avec ceux du projet de piste cyclable** porté par la Communauté de communes Campagne et Baie de l'Orne (Cabalar) entre le bas de Bréville et Bréville-les-Monts (travaux sur 1 km environ).

Sur les effets des lignes sur la santé

Cette thématique a été abordée à chaque réunion publique et également lors des permanences locales, témoignages d'une forte préoccupation.

A l'écoute des inquiétudes manifestées par les riverains, RTE tenté de répondre pour le mieux à chaque question posée, prenant le temps de l'explication.

Toutefois, le sujet reste une priorité pour nombre d'habitants et RTE souhaite agir en toute transparence : **les données disponibles sur la liaison existante « IFA 2000 » (mesures de champs...) seront communiquées aux mairies.**

Sur le fuseau de moindre impact

La concertation avec le public a permis l'adaptation ponctuelle du fuseau en fonction des remarques et des indications locales fournies par les habitants.

Au niveau d'Escoville, des riverains se sont interrogés sur la traversée de leur lotissement par la liaison, la mairie constatant que la route envisagée venait de plus d'être refaite. **Une solution alternative a été évoquée : le passage au niveau d'un chemin d'exploitation agricole**, ce qui permet également d'éviter les servitudes gaz et Trampil. RTE a pris en compte cette demande pour le fuseau de moindre impact.

Par ailleurs, au niveau de la traversée de l'autoroute A 813, l'élargissement du fuseau en raison d'une incertitude sur le positionnement des nouveaux chemins agricoles issus du remembrement a été décidé pour offrir plus d'option de tracés.

De même, au niveau de Descaneville, le choix du passage tout droit dans le hameau, soutenu par un élu de Merville, est privilégié du fait notamment des difficultés techniques et environnementales que présente l'alternative d'un contournement.

Enfin, le choix du passage tout droit au niveau du forage de Lirose est retenu car plébiscité par la profession agricole (tracé plus court et sous chemin agricole). De plus, l'Agence Régionale de Santé ne s'oppose pas à ce choix dans la mesure où le point de captage de Lirose n'a pas fait l'objet d'un arrêté de protection. **RTE s'est engagé à travailler avec un hydrogéologue agréé par l'ARS pour qu'il préconise un mode opératoire compatible avec les contraintes du point de captage.**

Sur l'atterrage

Sur Merville-Franceville, des habitants se sont inquiétés de voir l'accès au parking de la plage perturbée pendant les travaux. Après étude des deux options (parking ouest et parking est) avec la municipalité de Merville-Franceville, **la solution d'implanter la chambre de jonction des câbles sous-marins et souterrains sous le parking « est » est retenue** comme emplacement de moindre impact.

RTE s'engage à trouver, en concertation avec la mairie et les riverains concernés, une **solution permettant de faciliter l'accès à la plage pendant les travaux** : choix de la période optimale pour les travaux, maintien, si possible, d'une bande d'accès à la plage, etc.

Sur la station de conversion

Lors de la réunion publique de Bellengreville et de la permanence locale de Frénouville, un certain nombre de riverains ont manifesté leur inquiétude vis-à-vis du bruit, des champs électromagnétiques et de l'insertion paysagère de la station de conversion.

RTE a proposé à ces riverains de **les recontacter pour leur communiquer plus d'éléments sur la station de conversion**, dès que les études techniques sur cette composante du projet seront disponibles.

Sur les enjeux agricoles

Les agriculteurs ont bien compris les effets réduits du projet sur les activités du territoire - du fait du recours au souterrain et du passage en majorité sous chemin d'exploitation- et se sont surtout intéressés au déroulement des travaux.

Beaucoup d'agriculteurs se sont également intéressés aux aspects administratifs du projet : nouveaux conventionnements, indemnisations liées aux travaux et à la liaison souterraine, etc.

Ainsi, les premières rencontres ont permis d'amorcer **un dialogue constructif avec les agriculteurs, dialogue qui se poursuivra dans le cadre d'une convention entre RTE et la Chambre d'agriculture du Calvados pour permettre de conjuguer au mieux les travaux avec les activités agricoles.**

3.2 – Les conclusions du maître d'ouvrage

Au vu de ce bilan, RTE se félicite de l'état d'esprit constructif qui a prévalu tout au long de la concertation et des apports concrets au projet issus de la participation des habitants qui ont permis d'adapter le fuseau de moindre impact et les modalités des travaux au territoire concerné.

RTE relève particulièrement :

- l'adaptation du fuseau de moindre impact pour éviter la traversée du lotissement d'Escoville et ainsi limiter la gêne liée aux travaux ;
- l'opportunité de mutualiser les travaux avec le projet de piste cyclable sur Bréville-les-Monts ;
- la préférence de l'atterrage sur le parking « est » à Merville-Franceville, tout en adaptant les modalités du chantier pour maintenir l'accès à la plage pendant les travaux ;
- et la volonté de tous de poursuivre ce dialogue constructif avec les futurs riverains de la liaison et de la station de conversion.

RTE prend pour ce faire les engagements suivants :

- Le fuseau de moindre impact proposé à la validation de l'instance de concertation du 8 décembre 2014 tiendra compte des propositions formulées.
- Une totale transparence sera appliquée sur les champs magnétiques, et les mesures indépendantes effectuées sur la liaison IFA 2000 seront transmises aux mairies.
- Le dialogue va se poursuivre avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, en particulier les riverains, pour affiner le tracé à l'intérieur du fuseau de moindre impact et définir l'organisation du chantier afin de minimiser la gêne aux riverains et exploitants agricoles pendant la période des travaux. Ce dialogue se poursuivra de la même façon avec les acteurs de la mer, en particulier les comités de pêche.
- Des études seront réalisées avec un hydrogéologue agréé par l'Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie pour le passage dans les zones hydrologiquement complexes afin de mettre au point des modes opératoires compatibles avec les contraintes de ces zones (en particulier dans la zone du projet de point de captage d'eau potable de Lirose).
- Le présent bilan est publié sur le site internet du projet qui sera maintenu et actualisé au fil de l'avancée du projet.

IFA2

Interconnexion électrique
sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

Annexes

[Les documents d'information sur le projet](#)

POURQUOI ?

FIABILISER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES DEUX PAYS

Une liaison électrique existe déjà sous la Manche : c'est l'Interconnexion France-Angleterre (IFA) construite en 1986 dans le détroit du Pas-de-Calais. Le projet IFA2 répond au besoin d'accroissement des échanges entre les deux pays. Les promoteurs de ce projet sont RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité en France et National Grid, son homologue anglais.



IFA2 s'inscrit parmi d'autres projets de liaisons entre l'Angleterre et le continent. Ces projets sont mentionnés au schéma décennal de développement du réseau de transport d'électricité.

4 GW^(*) supplémentaires pour 2020

D'ici 2020-2030, la capacité d'échange entre la France et l'Angleterre doit s'accroître de 4 GW. Ces nouvelles capacités d'échange devront se répartir en plusieurs points du territoire pour plus de sécurité (en cas de panne sur l'une des liaisons) et une meilleure efficacité (répartition des flux sur les réseaux nationaux). IFA2 offrira une capacité d'échange de 1 GW.



La France et l'Angleterre n'utilisent pas les mêmes sources de production d'électricité

... pour mieux utiliser le mix énergétique

La France et l'Angleterre présentent des différences fondamentales en termes de mix énergétique :

- ▶ dans la production d'électricité : les moyens de production existants de part et d'autre de la Manche sont complémentaires ;
- ▶ dans les habitudes de consommation d'électricité : par exemple les pointes de consommation interviennent à 19h en France alors que de l'autre côté de la Manche elles ont lieu plus tôt du fait des habitudes de vie différentes et ce malgré le décalage horaire.

Les interconnexions électriques entre les deux pays permettent de tirer le meilleur parti de cette situation : utiliser au mieux les différentes sources de production selon les besoins de chaque pays.

... et accompagner la transition énergétique.

Le vent ne souffle pas au même moment en France et en Angleterre et le soleil ne brille pas en même temps. Renforcer les liens électriques entre les deux pays permettra donc de mieux utiliser les énergies renouvelables produites de part et d'autre de la Manche.

C'est pourquoi IFA2 est inscrit au schéma décennal présentant le développement du réseau de transport d'électricité en France, en Angleterre et au niveau européen.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- sur le schéma décennal de RTE : <http://www.rte-france.com/lienrapide/schemas>
- sur la plateforme de transparence de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/energy/renewables/transparency_platform_fr.htm

(*) 1 gigawatts (GW) = 1 000 mégawatts (MW)

COMMENT ?

UN PROJET D'INTÉRÊT EUROPÉEN À CONSTRUIRE ENSEMBLE

Le projet IFA2 présente un enjeu national et européen majeur puisqu'il s'inscrit dans la transition énergétique française et européenne. A ce titre, il a été désigné le 14 octobre 2013 par la Commission et le Parlement Européens comme « projet d'intérêt commun » au titre du règlement européen des infrastructures énergétiques.



La concertation avec le public

En tant que Projet d'intérêt commun, IFA2 bénéficie d'un dispositif de participation du public spécifique. RTE a ainsi prévu d'organiser dès l'automne 2014 plusieurs rencontres avec le public.

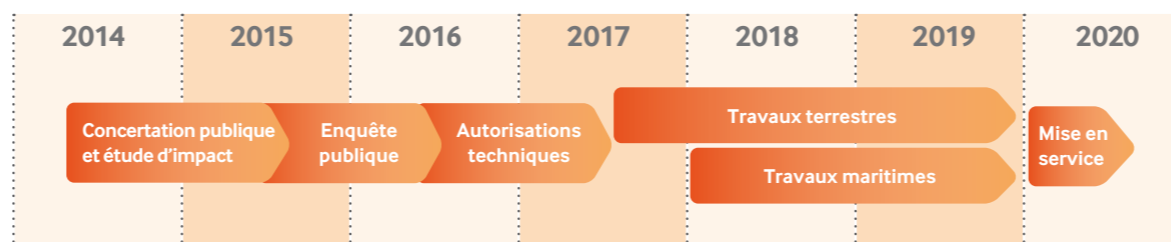
Quatre réunions d'information du public seront organisées dans les communes concernées par le projet. De plus, quatre permanences d'une demi-journée seront également proposées pour recueillir les remarques du public et répondre à leurs demandes sur des sujets particuliers les concernant.

Un site internet est en ligne pour permettre au public de retrouver toutes les informations sur le projet et de laisser des commentaires.

Enfin, comme pour tout projet électrique, la concertation jusqu'au choix du fuseau de moindre impact sera placée sous l'égide du préfet de département et mobilisera tous les élus, services de l'Etat et représentants associatifs et économiques concernés.

Ce dispositif de concertation garantit la participation du plus grand nombre à la co-construction de ce projet.

Le calendrier du projet



L'ÉQUIPE PROJET

Jean-Gabriel VALENTIN
Responsable du projet



Aude LAURENS
Chargée de concertation

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

Plus d'informations : www.rte-projet-ifa2.fr

Posez vos questions : rte-projet-ifa2@rte-france.com

RTE
Centre Développement
et Ingénierie Paris
29 rue des trois Fontanot
92024 NANTERRE CEDEX
www.rte-france.com

Rte

Réseau de transport d'électricité

IFA2

Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

Brochure d'information du public

OCTOBRE 2014

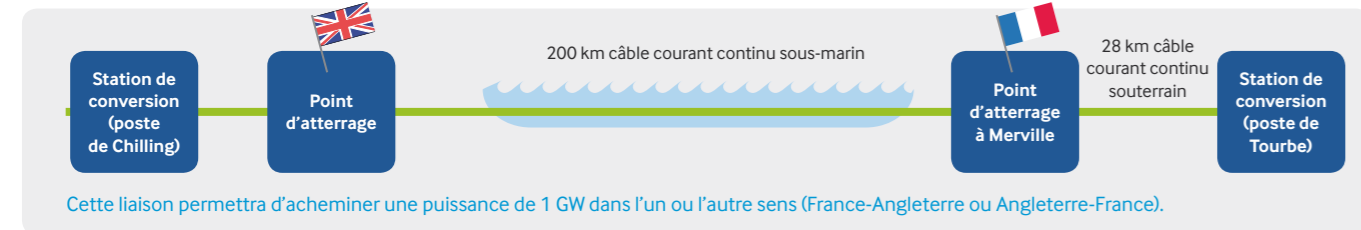
QUOI ?

UNE LIAISON SOUS-MARINE ET SOUTERRAINE COMPOSÉE DE DEUX CÂBLES

IFA2 crée un lien électrique entre la région de Southampton et le Calvados.

Le projet comprend plusieurs éléments techniques :

- ▶ 250 km environ de liaison sous-marine et souterraine en courant continu entre le poste de Chilling près de Southampton et celui de Tourbe au sud-est de Caen ;
- ▶ une station de conversion à chaque extrémité de cette liaison pour transformer le courant continu en courant alternatif et se raccorder au réseau de transport d'électricité de chaque pays.



La liaison sous-marine

Les câbles

La liaison sous-marine est composée de deux câbles d'environ 15 cm de diamètre. Chaque câble est constitué d'un « conducteur », enveloppé dans plusieurs couches isolantes et protectrices.



1. Conducteur (en cuivre ou en aluminium)
2. Enveloppe isolante
3. Ecran métallique
4. Armure
5. Gaine de protection extérieure

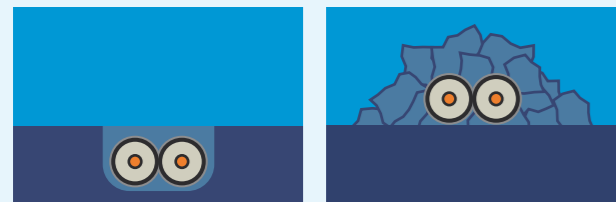
La pose des câbles en mer

Chaque câble est déroulé au fond de la mer par un navire câblier. Les deux câbles sont posés et ensouillés simultanément côte à côte.



La protection des câbles sous la mer

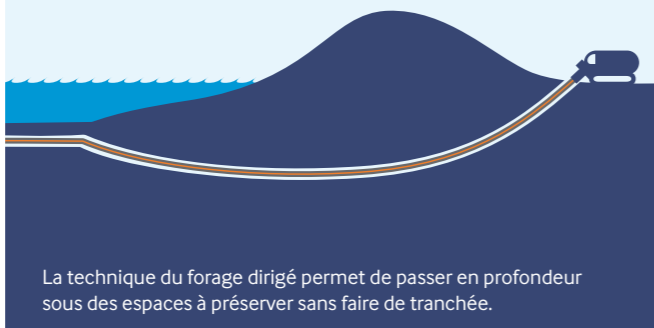
Les câbles sont ensuite ensouillés ou recouverts au fond de la mer pour éviter toute gêne ou détérioration. L'ensouillage consiste à creuser un sillon dans le sol marin pour y poser le câble. La profondeur d'ensouillage dépend de la nature des sols et des activités dans la zone.



Deux solutions sont envisageables : l'ensouillage (à gauche) la plupart du temps ou l'enrochement (à droite) lorsque le sol est trop dur.

L'arrivée sur terre

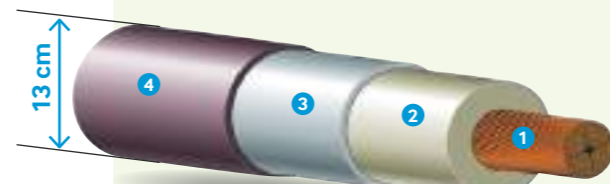
Le franchissement du cordon dunaire est prévu par forage dirigé.



La liaison souterraine

Les câbles

La liaison souterraine à courant continu sera composée de 2 câbles de 13 cm de diamètre environ. Chaque câble est constitué d'un « conducteur » en cuivre ou en aluminium, enveloppé dans plusieurs couches isolantes et protectrices.



1. Conducteur (en cuivre ou en aluminium)
2. Enveloppe isolante
3. Ecran métallique
4. Gaine de protection extérieure

Les chambres de jonction souterraines

Les câbles souterrains sont déroulés par tronçon d'environ 1 km et reliés dans des chambres de jonction. Une chambre de jonction terrestre est un coffre maçonné d'environ 12 m de long par 3 m de large et 2 m de profondeur. Un ouvrage similaire mais un peu plus grand est nécessaire pour relier le câble sous-marin au câble souterrain.

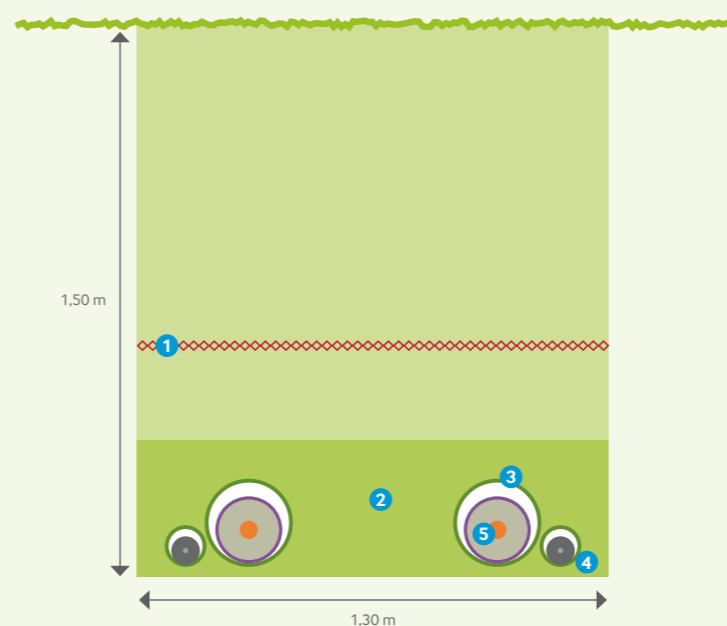
Après travaux, les chambres sont rebouchées et invisibles.

Chambre de jonction terrestre



La tranchée souterraine

Les câbles sont déroulés dans des fourreaux, disposés au fond d'une tranchée d'environ 1,50 m de profondeur par 1,30 m de large.



1. Grillage avertisseur
2. Remblai éventuel
3. Fourreaux PEHD
4. Fourreaux télécom
5. Câbles



Exemple de station de conversion (Baixes, Pyrénées-Orientales)

La station de conversion

Construite à l'extrémité de la liaison au poste de Tourbe, elle permet de convertir le courant continu en courant alternatif afin de raccorder la liaison au réseau de transport d'électricité.

La station de conversion est installée sur un terrain de 5 hectares dans un bâtiment d'environ 20 m de haut.

OÙ ?

LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE FRANÇAIS

IFA2 sera raccordée en France au poste électrique de Tourbe situé au sud-est de Caen. Depuis le littoral, la liaison souterraine devra parcourir une trentaine de kilomètres, en respectant l'environnement naturel et le cadre de vie du territoire. Un axe de principe pour la recherche du fuseau est proposé à la concertation.

Principes proposés pour la recherche du fuseau

Les principes pour l'identification du fuseau de la liaison souterraine IFA2 sont exposés dans le dossier de concertation disponible sur internet. Ils intègrent :

- ▶ l'utilisation privilégiée des voiries existantes (routes et chemins) ;
- ▶ l'évitement des centres-bourgs et villages ;
- ▶ l'exclusion des zones environnementales les plus sensibles (estuaire de l'Orne, marais côtiers de la Dives...);
- ▶ la faisabilité technique (nature du sous-sol...).

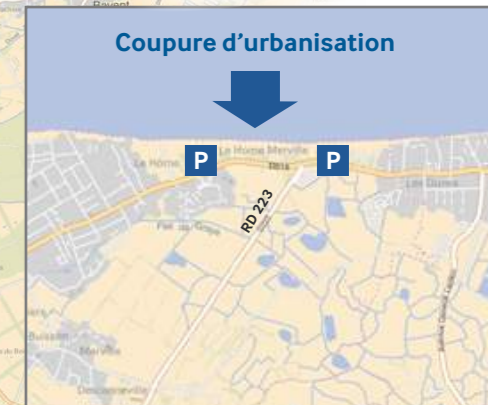
Tout en respectant ces conditions, le parcours le plus direct pour la liaison est privilégié afin de minimiser encore les impacts sur le territoire.



L'arrivée sur terre à Merville-Franceville

Au niveau du littoral, de nombreux éléments sensibles sont à éviter : plages du débarquement, chenal de navigation de l'Orne, espaces remarquables de la loi littoral, secteurs urbanisés. La zone la plus adaptée pour l'arrivée sur terre se trouve entre les estuaires de l'Orne et de la Dives, sur la commune de Merville-Franceville. La présence d'une coupure d'urbanisation (espace non construit) à cet endroit permettra le passage de la liaison et l'accès rapide à la RD 223.

Coupure d'urbanisation



La station de conversion

La liaison sera raccordée à une station de conversion construite à proximité immédiate du poste électrique de Tourbe. Entouré par des boisements, l'intégration paysagère de cet équipement sera facilitée.



- Réseau 400 kV
- Liaison souterraine à construire (axe de principe).

IFA2

Interconnexion électrique
sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, et National Grid envisagent la création d'une liaison électrique sous-marine et souterraine entre le poste électrique de Chilling (région de Southampton en Angleterre) et le poste électrique de Tourbe (commune de Bellefleur dans le Calvados).

INVITATION

Les rendez-vous de la concertation publique du 1^{er} au 30 novembre 2014

RTE organise plusieurs rencontres pour vous informer et vous permettre de poser toutes vos questions. Vous pouvez participer au rendez-vous de votre choix.

RÉUNIONS
PUBLIQUES

ASSISTEZ AUX REUNIONS D'INFORMATION

Vous êtes conviés à la réunion publique de votre choix, au cours de laquelle le projet sera présenté par RTE

| | | | |
|----------------------|--------------------------|-------|--|
| BELLENGREVILLE | Lundi 3 novembre 2014 | 19h00 | Salle omnisport, rue des tilleuls |
| HEROUVILLE | Mardi 4 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, rue des écoles |
| MERVILLE-FRANCEVILLE | Mercredi 5 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, avenue des Dunes |
| CAGNY | Jeudi 6 novembre 2014 | 19h00 | Salle des fêtes Foyer rural, rue Lucien Ropars |

PERMANENCES
LOCALES

RENCONTREZ PERSONNELLEMENT RTE

Si vous souhaitez évoquer un sujet particulier, vous pouvez aussi vous rendre à l'heure de votre choix à l'une des permanences locales tenues par RTE

| | | | |
|--------------------|---------------------------|------------------|---|
| ESCOVILLE | Lundi 17 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie d'Escoville rue de Cagny |
| SANNERVILLE | Mardi 18 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Sannerville Espace François Mitterrand 17, rue du stade |
| BREVILLE-LES-MONTS | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 9h et 12h | Mairie de Bréville-les-Monts route de Sallenelles |
| FRENOUVILLE | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Frénoville 17, rue de la libération |

INFORMEZ-VOUS : www.rte-projet-ifa2.fr

POSEZ VOS QUESTIONS : rte-projet-ifa2@rte-france.com

IFA2

Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

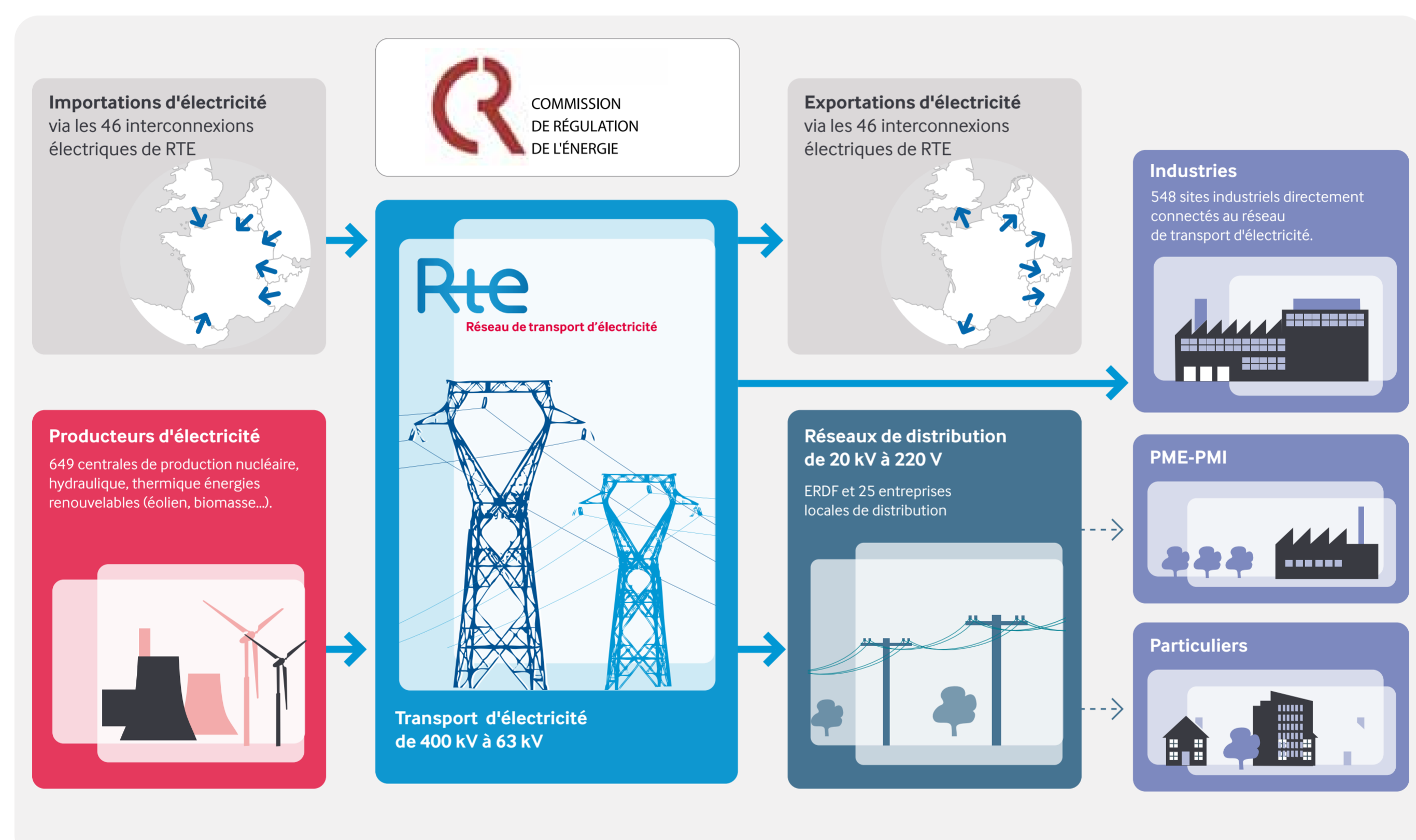
LE PORTEUR DU PROJET

RTE, GESTIONNAIRE DU RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ FRANÇAIS

RTE a pour missions l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau à haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

NOS MISSIONS

RTE achemine l'électricité entre les producteurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, soit directement auprès de certains industriels, soit via les distributeurs d'électricité pour les particuliers et les entreprises.



NOTRE PARTENAIRE ANGLAIS : NATIONAL GRID

National Grid est l'homologue anglais de RTE. Société britannique de transport et de distribution d'énergies (gaz et électricité), elle gère, entretient et développe un réseau électrique en Angleterre et au Pays de Galles. Elle assure une distribution d'électricité adaptée à la consommation et à ses fluctuations. National Grid gère également des interconnexions électriques avec la France, l'Irlande du Nord et les Pays-Bas.



IFA2

Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

LES TRAVAUX

INSTALLER LES CÂBLES SOUS LA MER ET SOUS LA TERRE

Les travaux se dérouleront en mer et sur terre. Dans les deux cas, les techniques de travaux utilisées seront les mieux adaptées pour respecter l'environnement naturel, le cadre de vie et les activités.

LES TRAVAUX DE LA LIAISON SOUS-MARINE

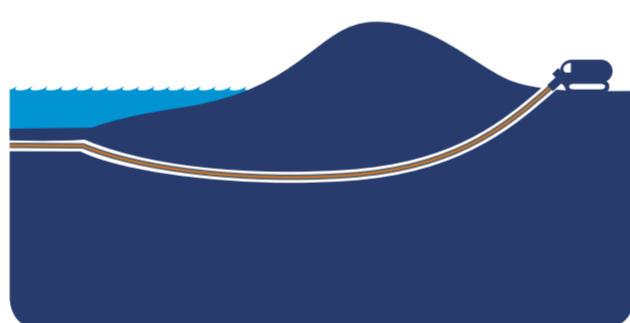


- **La pose des câbles en mer:** chaque câble est déroulé au fond de la mer par un navire câblé. Les deux câbles sont posés et ensouillés simultanément côte à côte.

- **La protection des câbles sous la mer:** les câbles sont ensouillés dans le sol ou recouverts de roches pour éviter toute gêne ou détérioration.



- **L'arrivée sur terre:** le franchissement du cordon dunaire est prévu par forage dirigé afin de passer sous les espaces à préserver.

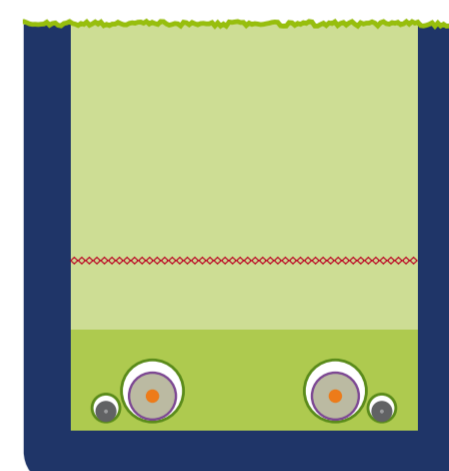


LIMITER LA GÊNE DU CHANTIER

Les travaux sous-marins ou souterrains peuvent avoir des impacts ponctuels. Afin de limiter la gêne sur la qualité de vie des riverains et les activités locales (tourisme, pisciculture, agriculture...), les travaux sont adaptés aussi bien dans les techniques utilisées que dans les périodes de réalisation. Ainsi, les modalités des travaux sont définies lors de la concertation. Une fois les travaux finis, la liaison sous-marine et souterraine est invisible et compatible avec les activités en mer et sur terre et le cadre de vie.

LES TRAVAUX POUR LA LIAISON SOUTERRAINE

- **Une tranchée souterraine** d'environ 1,50 m de profondeur et 1,50 m de large. Elle accueillera les câbles déroulés dans des fourreaux.



- **Des chambres de jonction souterraines** tous les kilomètres permettront de relier les câbles entre eux. La chambre de jonction d'environ 12 m de long par 3 m de large et 2 m de profondeur est ensuite rebouchée et invisible.

- **Une station de conversion**, bâtiment d'environ 20 m de haut, sur un terrain de 5 hectares.



IFA2

Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

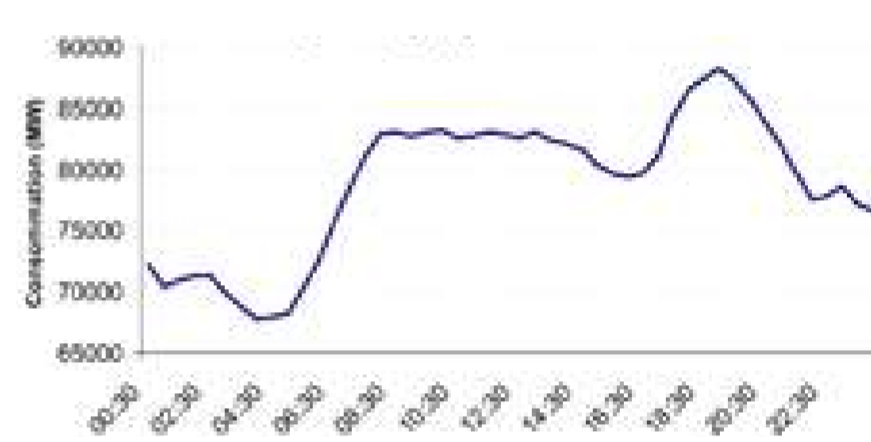
LES ENJEUX DU PROJET

FIABILISER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES DEUX PAYS

Le projet IFA2 répond au besoin d'accroissement des échanges électriques entre les deux pays. Cette interconnexion permettra d'utiliser au mieux les différentes sources de production électriques - notamment d'énergies renouvelables - selon les besoins de chaque pays.

1 GW SUPPLÉMENTAIRE...

Une liaison électrique existe déjà sous la Manche : c'est l'Interconnexion France-Angleterre (IFA) construite en 1986 dans le détroit du Pas-de-Calais. Le projet IFA2 répond au besoin d'accroissement des échanges électriques entre les deux pays : cette nouvelle interconnexion offrira une capacité d'échange de 1 GW*.



Exemple de cycle journalier en hiver

LES CHIFFRES DU PROJET

Durée des travaux : 3 ans

Echéance : 2020

Capacité de la liaison : 1 GW*

Coût du projet : 350 M€ environ

...POUR MIEUX UTILISER LE MIX ÉNERGÉTIQUE...

Le projet proposé a pour objectif de mieux utiliser le mix énergétique des deux pays. En effet, la France et l'Angleterre disposent de moyens de production complémentaires et des habitudes différentes de consommation d'électricité. Pour exemple, le pic de consommation électrique est à 19h en France et vers 17h / 18h en Grande-Bretagne.

...ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

De même, la météo n'est pas la même en France et en Angleterre. La liaison IFA 2 permettra d'accompagner la transition énergétique en utilisant au mieux les énergies renouvelables produites de part et d'autre de la Manche.

UN PROJET D'INTÉRÊT EUROPÉEN

IFA2 s'inscrit parmi d'autres projets de liaisons entre l'Angleterre et le continent.

Il représente un enjeu national et européen puisqu'il s'inscrit dans la transition énergétique française et européenne.

À ce titre, le projet, mentionné au schéma décennal de développement du réseau de transport d'électricité, est reconnu comme « projet d'intérêt commun » par la Commission et le Parlement Européens.



(*) 1 GW = 1 gigawatts = 1 000 mégawatts

IFA2

Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

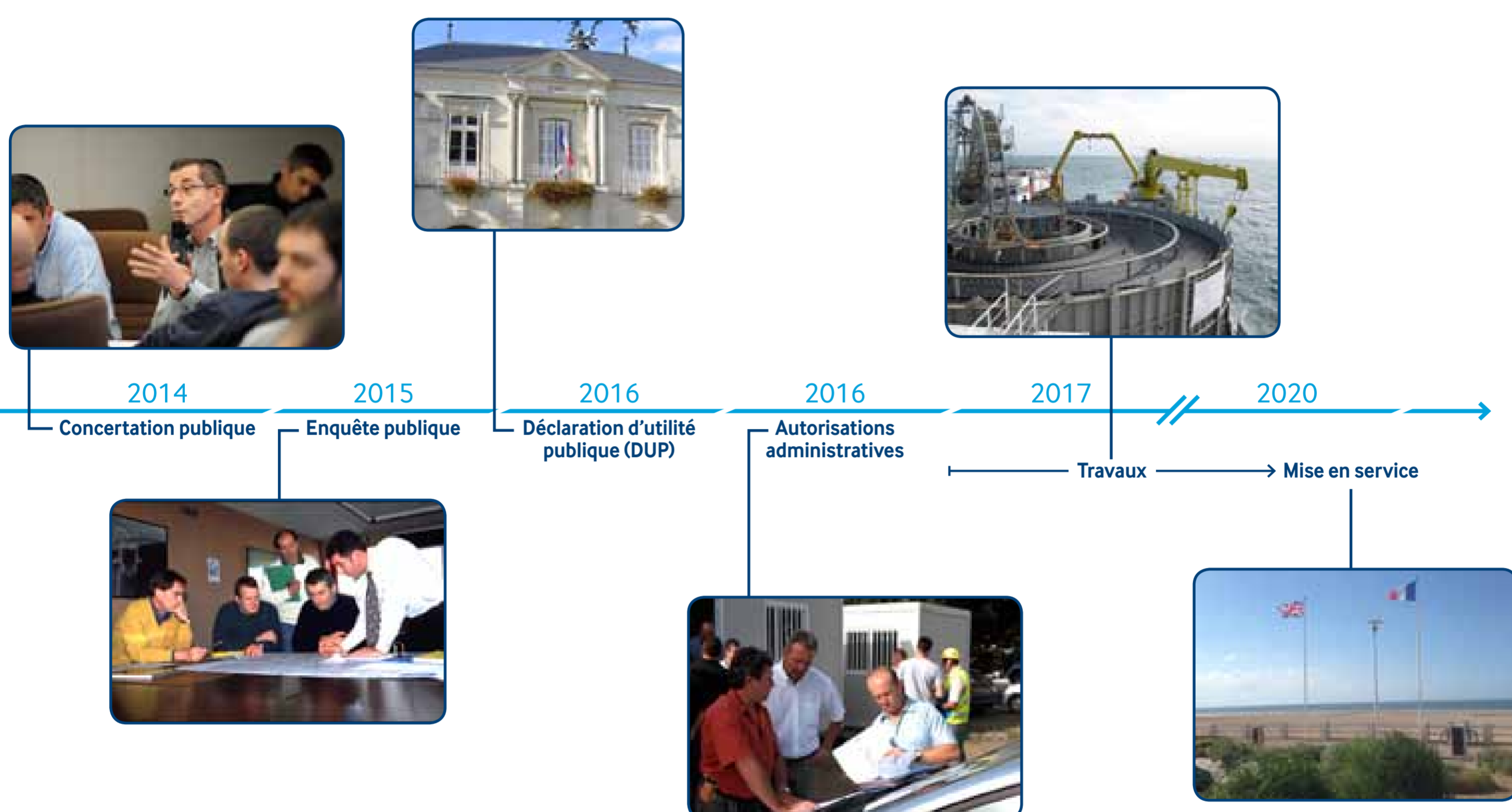
LA CONCERTATION SUR LE PROJET

LA CONCERTATION : S'INFORMER, PARTICIPER

La concertation publique vise à informer et à échanger avec la population sur les enjeux et caractéristiques du projet.

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

La concertation publique permettra au maître d'ouvrage d'affiner et d'adapter son projet.



COMMENT S'INFORMER ?

Le site internet rassemble toute la documentation nécessaire sur le projet, avec des possibilités étendues de téléchargement, notamment le dossier de concertation qui présente les objectifs et caractéristiques essentielles du projet.

www.rte-projet-ifa2.fr

COMMENT DONNER SON AVIS ?

- En venant aux réunions d'information et aux permanences locales.
- Par mail : rte-projet-ifa2@rte-france.com
- Par courrier directement à RTE à l'adresse suivante :
RTE, Centre Développement et Ingénierie Paris
À l'attention de Jean-Gabriel Valentin
29 rue des trois Fontanot
92024 NANTERRE CEDEX

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Les réunions d'information

Participez à la réunion de votre choix :

| | | | |
|-----------------------------|------------------------|-------|---|
| BELLENGREVILLE | Lundi 3 novembre | 19h00 | Salle omnisport, rue des tilleuls |
| HEROUVILLE | Mardi 4 novembre | 19h00 | Salle polyvalente, rue des écoles |
| MERVILLE-FRANCEVILLE | Mercredi 5 novembre | 19h00 | Salle polyvalente, avenue des Dunes |
| CAGNY | Judi 6 novembre | 19h00 | Salle des fêtes - Foyer rural, rue Lucien Ropars |

Les permanences locales

Si vous souhaitez évoquer un sujet particulier, venez rencontrer RTE à la permanence de votre choix :

| | | | |
|---------------------------|-------------------------|---------|---|
| ESCOVILLE | Lundi 17 novembre | 14h/18h | Mairie d'Escoville rue de Cagny |
| SANNERVILLE | Mardi 18 novembre | 14h/18h | Mairie de Sannerville Espace François Mitterrand 17, rue du stade |
| BREVILLE-LES-MONTS | Mercredi 19 novembre | 9h/12h | Mairie de Bréville-les-Monts route de Sallenelles |
| FRENOUVILLE | Mercredi 19 novembre | 14h/18h | Mairie de Frénoville 17, rue de la libération |

IFA2

Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

LE FUSEAU ENVISAGÉ

LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE FRANÇAIS

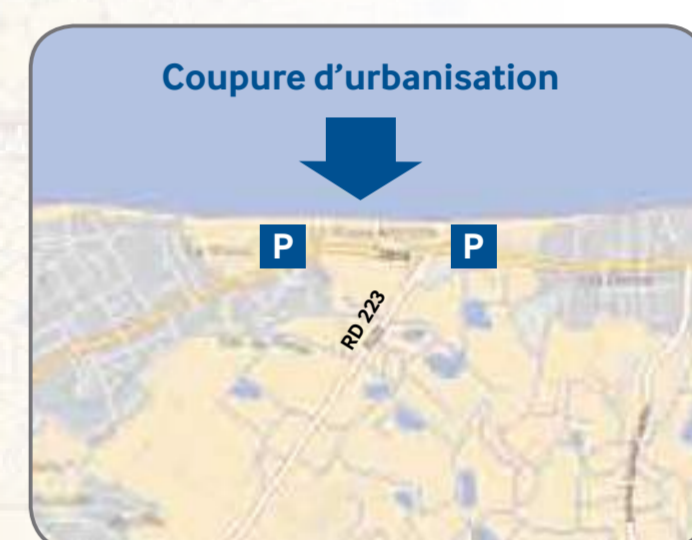
IFA2 sera raccordée au poste électrique de Tourbe situé au sud-est de Caen. Depuis le littoral, la liaison souterraine devra parcourir une trentaine de kilomètres, en respectant l'environnement naturel et le cadre de vie du territoire. Une zone d'implantation de principe pour IFA 2 est proposée à la concertation.

LA ZONE D'IMPLANTATION POUR LA LIAISON ÉLECTRIQUE

Principes retenus pour sa définition :

- Privilégier les voiries
- Éviter les centres bourgs
- Exclure les secteurs protégés
- Garantir la faisabilité technique
- Aller au plus court

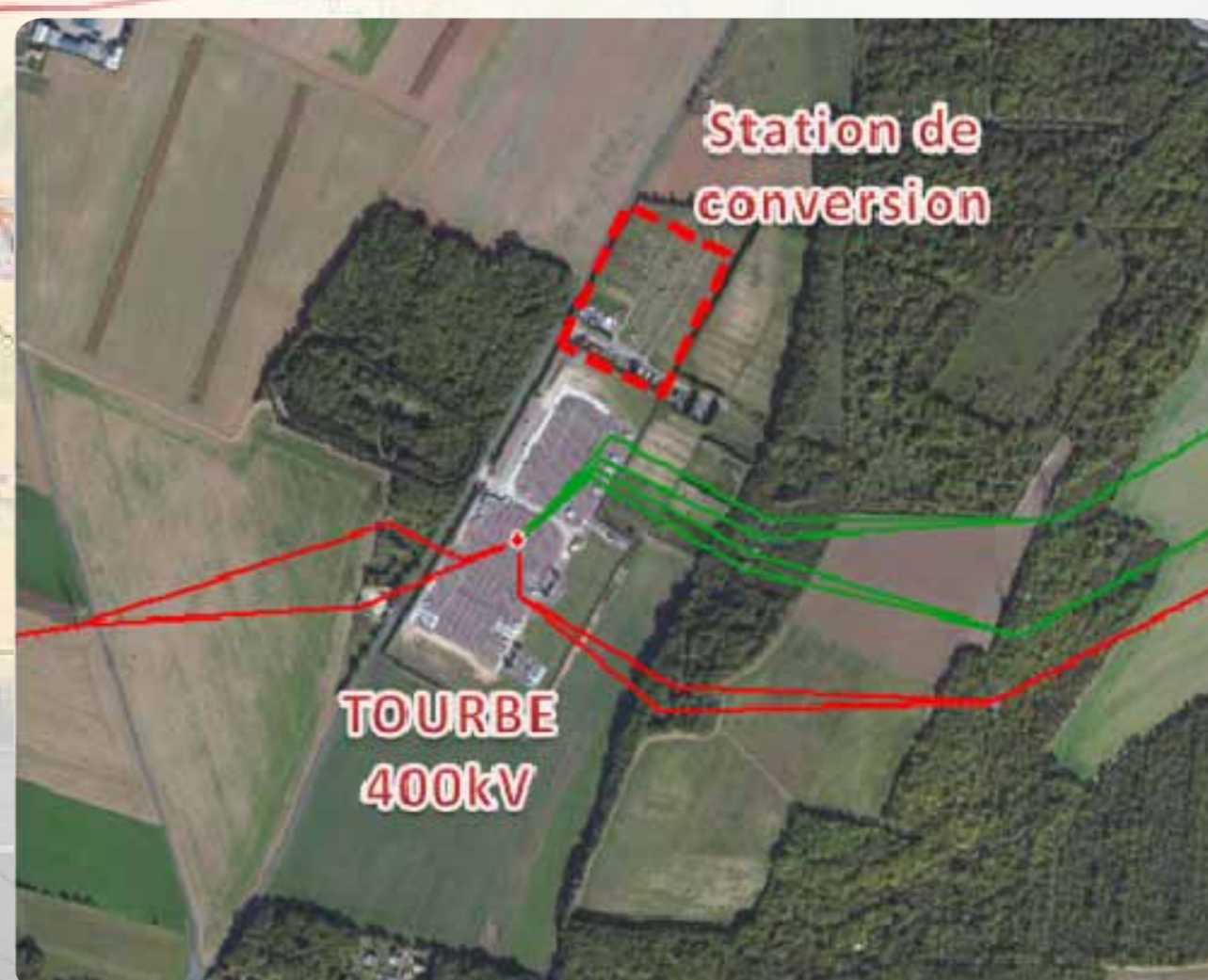
L'ARRIVÉE SUR TERRE À MERVILLE-FRANCEVILLE



Au niveau du littoral, de nombreux éléments sensibles sont à éviter : plages du débarquement, chenal de navigation de l'Orne, espaces remarquables de la loi littoral, secteurs urbanisés. La zone la plus adaptée pour l'arrivée sur terre se trouve entre les estuaires de l'Orne et de la Dives, sur la commune de Merville-Franceville. La présence d'une coupure d'urbanisation (espace non construit) à cet endroit permettra le passage de la liaison et l'accès rapide à la RD 223.

LA STATION DE CONVERSION

La liaison sera raccordée à une station de conversion destinée à convertir le courant continu en courant alternatif. Elle sera construite à proximité immédiate du poste électrique de Tourbe. L'intégration paysagère de cet équipement sera facilitée par la présence de boisements aux alentours du poste.



IFA2

Interconnexion électrique
sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, et National Grid envisagent la création d'une liaison électrique sous-marine et souterraine entre le poste électrique de Chilling (région de Southampton en Angleterre) et le poste électrique de Tourbe (commune de Bellegreville dans le Calvados). Le projet répond au besoin d'accroissement des échanges d'électricité entre les deux pays.

Les rendez-vous de la concertation publique du 1^{er} au 30 novembre 2014

RTE organise plusieurs rencontres pour vous informer et vous permettre de poser toutes vos questions. Vous pouvez participer au rendez-vous de votre choix.

RÉUNIONS D'INFORMATIONS

Participez à la réunion de votre choix

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|-------|--|
| BELLENGREVILLE | Lundi 3 novembre 2014 | 19h00 | Salle omnisport, rue des tilleuls |
| HEROUVILLE | Mardi 4 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, rue des écoles |
| MERVILLE-FRANCEVILLE | Mercredi 5 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, avenue des Dunes |
| CAGNY | Jeudi 6 novembre 2014 | 19h00 | Salle des fêtes Foyer rural, rue Lucien Ropars |

PERMANENCES LOCALES

Si vous souhaitez évoquer un sujet particulier, venez rencontrer RTE à la permanence de votre choix

| | | | |
|---------------------------|---------------------------|------------------|---|
| ESCOVILLE | Lundi 17 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie d'Escoville rue de Cagny |
| SANNERVILLE | Mardi 18 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Sannerville Espace François Mitterrand 17, rue du stade |
| BREVILLE-LES-MONTS | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 9h et 12h | Mairie de Bréville-les-Monts route de Sallenelles |
| FRENOUVILLE | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Frénoville 17, rue de la libération |

INFORMEZ-VOUS SUR LE PROJET : www.rte-projet-ifa2.fr
POSEZ VOS QUESTIONS : rte-projet-ifa2@rte-france.com

Rte

Réseau de transport d'électricité

IFA2

Interconnexion électrique
sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

Annexes 2

[Les annonces presse et les articles](#)

IFA2

Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, et National Grid envisagent la création d'une liaison électrique sous-marine et souterraine entre le poste électrique de Chilling (région de Southampton en Angleterre) et le poste électrique de Tourbe (commune de Bellengreville dans le Calvados).

Les rendez-vous de la concertation publique du 1^{er} au 30 novembre 2014

RÉUNIONS D'INFORMATION

Participez à la réunion de votre choix

| | | | |
|-----------------------------|-----------------------------|-------|--|
| BELLENGREVILLE | Lundi 3 novembre 2014 | 19h00 | Salle omnisport, rue des tilleuls |
| HEROUVILLE | Mardi 4 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, rue des écoles |
| MERVILLE-FRANCEVILLE | Mercredi 5 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, avenue des Dunes |
| CAGNY | Jedi 6 novembre 2014 | 19h00 | Salle des fêtes, Foyer rural, rue Lucien Ropars |

PERMANENCES LOCALES

Si vous souhaitez évoquer un sujet particulier, venez rencontrer RTE à la permanence de votre choix

| | | | |
|---------------------------|------------------------------|---------------------|---|
| ESCOVILLE | Lundi 17 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie d'Escoville rue de Cagny |
| SANNERVILLE | Mardi 18 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Sannerville Espace François Mitterrand 17, rue du stade |
| BREVILLE-LES-MONTS | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 9h et 12h | Mairie de Bréville-les-Monts route de Sallenelles |
| FRENOUVILLE | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Frénoville 17, rue de la libération |

Fabrique Opéra : amateurs et pros d'une même voix

Onza chanteurs lyriques professionnels et plus de 400 amateurs bas-normands vont monter un opéra-bouffe d'Offenbach avec Philippe Bombled à la mise en scène. Rendez-vous en avril au Zénith.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce qu'une Fabrique Opéra ?

C'est un concert né à Grenoble, il y a huit ans. Il réunit des professionnels lyriques en association des professionnels et des amateurs autour d'une production professionnelle. Pour les décors, les costumes, l'administration, le maquillage ou la restauration, des lyonnais et des amateurs sont également associés à ces projets opératiques. L'opéra a essaimé dans plusieurs villes de France. Alors que par tout ailleurs les Fabriques Opéra sont animées par des chefs d'orchestres, l'association caennaise est dirigée par un comédien et metteur en scène, Philippe Bombled. La première production est prévue pour le printemps prochain.

Pourquoi un opéra-bouffe d'Offenbach ?

En 2013, la Fabrique Opéra caennaise jouera « Opéra aux enfers », un opéra-bouffe de Jacques Offenbach créé en 1858. « Pourquoi », demande Philippe Bombled qui travaille sur le projet avec Didier Hory, chef de chœur et compositeur



Philippe Bombled et Didier Hory (au fond) ont auditionné plus de 80 chanteurs lyriques en deux jours à la Maison de l'Étudiant.

ventaire régional (Coc). Parce que c'est une œuvre très populaire, très joyeuse sur un thème mythologique que tout le monde connaît plus ou moins.

Pour permettre à un large public d'accéder au spectacle, la Fabrique Opéra de Caen propose des tarifs allant de 16 € à 54 €, avec un prix moyen de 34 €. « Le moins cher de toutes les Fabriques Opéra », souligne Sabrina Othman, chargée de production.

Comment sont choisis les pros ?

Dans « Opéra aux enfers », onze artistes professionnels interprètent les personnages principaux. Au début de semaine, dans la salle de spectacle de la Maison de l'Étudiant, Didier Hory et Philippe Bombled ont auditionné plus de 80 chanteurs venus de toute la France et professionnels sur vidéo. « Le niveau est vraiment très bon », note le metteur en scène après une demi-journée de travail. La compagnie de danse « A-

ler retour » sera aussi de la partie.

Qui sont les amateurs ?

Après Wolfgang A. en 2012, Opéra sera le grand projet du chœur et de ses universitaires qui mobilisent 50 musiciens et des dizaines de chanteurs. Didier Hory et Manuel Lucas s'occupent de la partition musicale et des chœurs. « Mais sur le projet, nous aurons beaucoup d'autres amateurs, ajoute Sabrina Othman en citant les décors, les costumes, l'alimentation, le secrétariat... »

Et les lycéens bas-normands ?

Depuis plusieurs semaines, Sabrina Othman est en contact avec plusieurs lycées dont les élèves prendront part au projet : Claudot, La place, Notre-Dame-de-Nazareth... Mais aussi des centres d'apprentissage. « Ici quelques jours, sur scène ou en coulisses, tous les participants auront leur part. Tous entreront dans le vil du vil ».

Sébastien BRÉTEAU.

Samedis 25, dimanche 26 et lundi 27 avril, au Zénith de Caen. Billetterie de 16 € à 54 €, à partir de fin octobre.

Centre d'hébergement : réunion publique

La grogne monte contre le projet d'implanter un accueil pour demandeurs d'asile à Saint-Contest. Les riverains se mobilisent.



Les riverains s'opposent à l'implantation d'une centaine de logements destinés à l'hébergement d'urgence.

La polémique

« C'est une grave erreur. Si le projet se concrétise, cela va déstabiliser complètement le quartier. » Philippe Giffard, habitant rue d'Épron, à Caen, il s'a d'incrément sur le champ qui pourrait accueillir un centre d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile. Une centaine de logements installés sur ce terrain appartenant à l'État pendant une durée de 20 mois. Depuis qu'il en ont pris connaissance de ce projet « par la presse, sans aucune concertation », les habitants des ruelles de Saint-Contest, Caen et Épron ne décrochent pas.

« On n'a rien contre ces populations mais cela risque de faire venir d'autres personnes, plus opportunistes, avec des risques d'accroissement de la délinquance dans un quartier qui vit bien jusqu'ici. On ne comprend pas, car ces terrains étaient sol-désant destinés à l'extension de l'Université... »

« D'autres riverains de l'imposée Beu-Helloum sont même plus loin. « Faire venir ces gens pour les parquer ici, sans travail, sans argent, quel

est l'intérêt ? On parle même de grilla de 2 m de haut ? Ce sera une vraie prison... » Ils ne croient pas non plus au caractère temporaire de ces types de logement. » On nous dit que c'est pour 20 mois mais on croit que ça dure plus longtemps. On ne veut pas d'un nouveau Bangeville. » Philippe, avec d'autres habitants, est allé voir le maire de Caen hier. Il a été rassuré par le Ville de Caen qui travaille sur le sujet. « Ce n'est pas bloqué, ça peut évoluer, d'autres terrains pourraient être trouvés ailleurs. » Cela l'empêche pas la mobilisation des habitants qui s'annoncent grands, ce soir, lors d'une réunion publique organisée à Saint-Contest, à la salle municipale. « Le préfet est invité. Il doit entendre l'inquiétude des habitants et suspendre l'ouverture du site. »

Jean-Luc LOURY.

Mercredi 29 octobre, à 19 h 30, réunion publique à la salle municipale de Saint-Contest.

Urgences et santé

Sauv-médicins : 15.
Police secours : 17.
Pompier : 18 (portable 112).
Commissariat : 02 31 29 22 22.
CHU Côte-de-Nacre : 02 31 08 31 56.
CHU Clemenceau : 02 31 27 27 27.
Pharmacie : 32 57.
Maires à Durbheim : Malin (coût 34) pleine mer 1 h 14 ; basse mer 6 h 25 ; façade-midi (coût 89) pleine mer 13 h 35 ; basse mer 20 h 50.

Ouest-France à votre service

Site Internet : www.ouest-france.fr
Publicité : Pricom, route de Caen, Épron, Tél. 02 31 47 07 14.
Faire paraître une petite annonce : 0 820 000 010 (0,12 € TTC/min).
Faire paraître une annonce emploi : 0 820 900 212 (0,12 € TTC/min).
Faire paraître un avis d'obituaire : 0 8 20 00 180 (prix appel local).
Abonnement par Internet : www.abonnement.ouest-france.fr
Relations abonnés : 02 99 32 66 66.

Mathis disparu : le père renvoyé aux assises

Page 6

Ivre, Spider-Man s'énervé dans un hôtel

Page Hervouille-Saint-Clair

Caen en bref

AVC : stands d'information et conférence aujourd'hui

Pour la Journée mondiale de lutte contre les Accidents vasculaires cérébraux (AVC), le CHU de Caen organise une journée d'information. Le service de neurologie se mobilise de 10 h à 16 h. Dans le hall d'accueil du CHU de Caen.

Une conférence est aussi prévue dès 15 h à l'auditorium du musée des Beaux-Arts de Caen avec le Dr Sonia de la Fricotie ; le Pr Toussaint (CHU de Caen), le Pr D. Mounier (Caen), le Pr Y. Samson (La Sorbonne), Paris et M. Steiff (ancien dirigeant PSA).

Mercredi 29 octobre, 10 h à 16 h, hall d'accueil du CHU de Caen.

Avec Les Maisons Malines devenez propriétaires à prix malins !

MAIZET

Modèle RMA

Prix tout compris **147 610€**

POTIGNY

Modèle HARMONY

Prix tout compris **150 945€**

Sur un terrain de 406 m² - Plan-pied composé de 3 chambres, salle de bains, cuisine ouverte sur séjour salon, garage en option. Surface 82 m².

Sur un terrain de 604 m² - Rdc : Cuisine ouverte sur séjour salon, cellier. Étage : 3 chambres et salle de bains, garage en option. Surface 89 m².

Contactez-nous au **02 31 71 20 50** pour plus d'infos
WWW.BESSIN-PAVILLONS.COM

BESSIN PAVILLONS LE HAUTIER CONSTANCE

Rte

IFA2

interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

Les rendez-vous de la concertation publique du 1^{er} au 30 novembre 2014

RÉUNIONS D'INFORMATION

| Commune | Date | 19h30 | 20h30 |
|------------------------|------------------|--|--|
| HÉROUVILLE | 17 novembre 2014 | Salle polyvalente, rue du Téléport | Salle polyvalente, rue des Écoles |
| HÉROUVILLE | 18 novembre 2014 | Salle polyvalente, rue des Écoles | Salle polyvalente, rue des Écoles |
| HÉROUVILLE-FRANCEVILLE | 18 novembre 2014 | Salle polyvalente, avenue du Bureau | Salle polyvalente, avenue du Bureau |
| CADY | 18 novembre 2014 | Salle des fêtes, Tournefort, rue Lucien Ripart | Salle des fêtes, Tournefort, rue Lucien Ripart |

PERMANENCES LOCALES

| Commune | Date | 19h30 | 20h30 |
|-------------------|------------------|--|--|
| ÉCOUVILLE | 17 novembre 2014 | Mairie d'Écouville, rue de Capry | Mairie d'Écouville, rue de Capry |
| SANNOUVILLE | 18 novembre 2014 | Mairie de SannoUVille, Espace Nicolas-Henri, 17, rue de la Poste | Mairie de SannoUVille, Espace Nicolas-Henri, 17, rue de la Poste |
| BÉVILLE-SUR-MONTS | 18 novembre 2014 | Mairie de Béville-sur-Monts, rue de Béville-sur-Monts | Mairie de Béville-sur-Monts, rue de Béville-sur-Monts |
| HÉROUVILLE | 18 novembre 2014 | Mairie de Hérouville, 14, rue de la République | Mairie de Hérouville, 14, rue de la République |

INFORMEZ-VOUS : www.rte-projet-ifa2.fr
POSEZ VOS QUESTIONS : rte-projet-ifa2@rte-france.com

Technitoit, le leader français, innove pour la rénovation de l'habitat

Technitoit est devenu le n°1 français de la rénovation de l'habitat grâce à un concept unique : la maison autonome.

Avec 17 900 chantiers par an, Technitoit propose toute une gamme de services liés à la rénovation de l'habitat : toiture, façade, isolation, menuiseries, conseil en énergie, décaison et protection résidentielle. Technitoit emploie aujourd'hui 720 salariés. « Nous n'avons pas écrit les livres en gardant le même objectif », souligne Benjamin Enroque, PDG de la société.

Recherche et développement

Technitoit dispose de son laboratoire de recherche et développement pour garantir des produits de qualité et maîtriser sa production. « Ainsi, nous sommes les seuls à pouvoir proposer jusqu'à 15 ans* de garantie sur notre hydrofuge ».

L'hydrofuge, le produit-phare

Le laboratoire R&D de Technitoit conçoit le produit hydrofuge qui redonne une seconde jeunesse aux toitures.

40 agences en France. Plus d'informations au **0 810 802 217** ou sur www.technitoit.com

*Garantie de 15 ans sur l'application, sous réserve d'une application conforme à l'usage. Les garanties sont soumises à l'acceptation de la garantie par le client. Les garanties sont soumises à l'acceptation de la garantie par le client. Les garanties sont soumises à l'acceptation de la garantie par le client.

2 SALON DE MAISON 31 OCT. 1 & 2 NOV. 2014

C.I.D FACE AU CASINO DE DEAUVILLE

HOME SALON DE LA MAISON DEAUVILLE

02 31 08 78 57 53 55

www.cicdface.com

Observer pour mieux pâturer

RUBRIQUE REALISEE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CALVADOS ET LITTORAL CONSEIL ELEVAGE AVEC LE CONCOURS DES LYCEES AGRICOLES ET LE SOUTIEN DU CONSEIL GENERAL DU CALVADOS.

Profiter de l'herbe encore verte

La croissance se maintient autour de 25kg MS/ha/j depuis un mois. La fin de saison du pâturage 2014 prépare le bon état des prairies en début 2015.

10 t de MS produite par ha en 2014

Passer à l'heure d'hiver

L'herbe cet automne affiche des valeurs à plus de 0,9 UF et de 100 PDI. A ce niveau, un aliment correspondant, fourrage ou concentré coûterait plus de 250€/t. Alors quand l'herbe pâturée coûte 15 fois moins chère, pourquoi s'en priver ? Les systèmes herbagers allaitants ou laitiers peuvent encore compter uniquement sur la prairie avec 50 ares/UGB. Avec 30 ares/UGB, une demi-ration de fourrages distribuée suffit, et 3/4 avec seulement 15 ares disponibles. Pour consommer les 4 à 5 kg de MS que les vaches peuvent aller chercher, une sortie précoce le matin après le changement d'heure, une distribution limitée de fourrages avant la sortie stimulent leur appétit. Un taux d'urée faible peut indiquer une faible consommation de cette herbe pourtant riche en azote.

Faire toute la lumière avant l'hiver

En automne, la croissance ralentie permet à la plante de reconstituer ses réserves avant l'hiver, même en conditions douces comme ce mois-ci. Cependant il reste important de bien consommer l'herbe résiduelle. Réduire la hauteur de l'herbe joue principalement sur la quantité de lumière qui arrive au sol (indice foliaire). Cette lumière a deux effets durant l'hiver. Tout d'abord, un pâturage

ras va limiter la sénescence des feuilles qui resteraient à l'ombre. Pour du ray-grass anglais par exemple, elle a été diminuée par 5 avec un couvert ras en fin d'automne. Et rien ne sert de garder les feuilles existantes, leur durée de vie est comptée : elle dégénère après une durée déterminée. Et la lumière favorise aussi l'apparition de nouvelles tiges qui vont densifier le couvert l'année prochaine.

Parasitisme à surveiller à la rentrée

Les veaux nés l'hiver dernier, sortis cet été au pâturage pour la première fois avec les veaux nés plus tôt sont susceptibles d'être porteurs de strongles digestifs s'ils n'ont pas reçu de traitement après leur sortie. Les génisses de 2 ans, qui sont elles aussi sorties pour la première fois n'ont pas plus d'immunité acquise. Elles peuvent développer une bronchite pulmonaire en fin d'été automne (toux) voire se contaminer auprès des vaches après vêlage. Le traitement n'est pas systématique et dépend des conditions d'élevage des différents lots. De même, douve et paramphistome feront l'objet d'un diagnostic avant de décider un traitement. A discuter avec votre vétérinaire.

JEAN JACQUES BEAUCHAMP
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CALVADOS

20 kg de MS de croissance moyenne



1 : Earl de Fontenay, Formigny. 104 VL Prim'Holstein - 15 ares /VL 100% Permanentes - 23 L/VL - 90 €/1000 L 10 j d'avance avec 11 kg de fourrage distribué

2 : Lycée de Viro - 52 VL 50% Normande 28 ares/VL - 55% temporaires - 17 L/VL 94 €/1000 L - 40 j d'avance avec 14 kg de fourrage distribué

3 : GAEC des Meslars, Culey le Patry 64 VL Prim'Holstein - 25 ares /VL 60 % temporaires - 23 L/VL - 103 €/1000 L 2 j d'avance avec 12 kg de fourrage distribué

4 : Lycée du Robillard, Lieury L'Odou 57 VL Normande - 43 ares /VL Temporaires 14 L/VL - 38 €/1000 L - 3 jours d'avance avec 1,5kg de fourrage distribué

5 : Gao de la Bourgeoiserie, Cambremer 96 VL Normande - 26 ares/VL 50% temporaires - Agro biologique - 11 L/VL 77 €/1000 L - 16 jours d'avance avec 10 kg de fourrage distribué

6 : Hubert Delaplanché, Notre-Dame-d'Estrees 17 VA oulées 95 ares/UGB - Zone de marais

IFA2 Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre

RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, et National Grid envisagent la création d'une liaison électrique sous-marine et souterraine entre le poste électrique de Chilling (région de Southampton en Angleterre) et le poste électrique de Tourbe (commune de Bellegreville dans le Calvados).

Les rendez-vous de la concertation publique du 1^{er} au 30 novembre 2014

RÉUNIONS D'INFORMATION

Participez à la réunion de votre choix

| Commune | Date | Heure | Lieu |
|----------------------|--------------------------|-------|--|
| BELLENGREVILLE | Lundi 3 novembre 2014 | 19h00 | Salle omnisport, rue des tilleuls |
| HEROUUILLETTE | Mardi 4 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, rue des écoles |
| MERVILLE-FRANCEVILLE | Mercredi 5 novembre 2014 | 19h00 | Salle polyvalente, avenue des Dunes |
| CAGNY | Jeudi 6 novembre 2014 | 19h00 | Salle des fêtes Foyer rural, rue Lucien Rogats |

PERMANENCES LOCALES

Si vous souhaitez évoquer un sujet particulier, venez rencontrer RTE à la permanence de votre choix

| Commune | Date | Heure | Lieu |
|--------------------|---------------------------|------------------|---|
| ESCOVILLE | Lundi 17 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie d'Escoville, rue de Cagny |
| SANNERVILLE | Mardi 18 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Sannerville, Espace François Mitterrand, 17, rue du stade |
| BREVILLE-LES-MONTS | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 9h et 12h | Mairie de Breville-les-Monts, route de Sallenelles |
| FRENOUVILLE | Mercredi 19 novembre 2014 | Entre 14h et 18h | Mairie de Frénoville, 17, rue de la Libération |

INFORMEZ-VOUS : www.rte-projet-ifa2.fr

POSEZ VOS QUESTIONS : rte-projet-ifa2@rte-france.com

Objectif Décideurs

Début du 1^{er} module "Comprendre et optimiser les mécanismes de la communication" le 6 novembre

Vous souhaitez gagner en sérénité dans votre communication au quotidien, appliquer des techniques de communication efficaces, développant confiance en soi et affirmation de soi, gérer les difficultés relationnelles.

Inscrivez-vous au premier module du stage Objectif Décideurs :

Les grands axes du programme :

- Mieux se connaître et mieux connaître les autres
- Les clés d'une communication interpersonnelle efficace.
- Des outils simples et pratiques, utilisables dans les relations au quotidien.
- Repérer les situations, source d'incompréhension de conflit.
- Mettre en œuvre les moyens pour y faire face, les résoudre.

En pratique :

Dates du module « communication » : - jeudis 06-13-20-27 novembre 2014 (4 jours).

Horaires : 9h30 - 17h15

Lieu : CDFA à Colombelles.

Tarif si inscription seulement à ce module : 42 €/jour pour les agriculteurs (trices) ou 57 €/jour pour les autres professions.

Intervenante spécialisée dans le domaine des relations humaines.

Le programme Objectif Décideurs se compose de 3 autres modules : la prise de parole en public, la préparation et l'animation de réunion, la conduite de projet et la gestion du temps.

Tarif pour le stage entier (13 jours) : 426 € pour les agriculteurs (trices) ou 639 € pour les autres professions.

Vous pouvez vous inscrire soit à la totalité du stage soit à 1 ou plusieurs modules.

Pour plus d'information, contacter : Catherine GODET CDEA NORMANDIAL
2 bis avenue du Pays de Caen 14460 COLOMBELLES
Tel : 02 31 70 88 15 Site : www.cdfa.asso.fr Mail : catherine-godet@cdfa.asso.fr

Jeu du toin

Porte ouverte à la découverte du séchage en grange organisée par l'association SEGRAFO (séchage en grange des fourrages) Jeudi 6 novembre à 14 h à FEARL Broz, chez Emmanuel Poulain à La Villette (14) (Déshage depuis le bourg). Ferme de 90 vaches laitières en agriculture biologique.

Au programme: visite de la ferme, du séchoir, témoignages de l'éleveur sur ses pratiques

Journée gratuite, renseignements au 02 99 41 57 35 / 06 24 60 00 84.

Gagnez du temps...

Envoyez vos annonces légales directement par mail :

an.legales@agriculteur-normand.com

Contactez Michèle au 02 31 70 88 46

Dernier délai mardi 17h pour une parution le jeudi

L'autoroute de l'électricité transmanche arrivera à la plage

Pourquoi ? Comment ? Qu'est-ce que ce projet d'autoroute de l'électricité ?

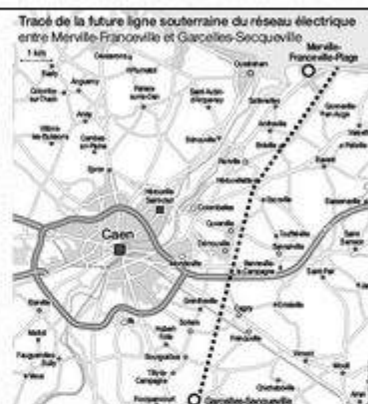
Une liaison électrique sous-marine est en projet entre la région de Southampton, en Angleterre, et le Calvados. Elle devrait être opérationnelle en 2020. Cette ligne sous-marine arrivera à hauteur de la plage Est de Merville-Franceville pour aboutir au sud de Caen. Une liaison (Interconnexion France-Angleterre) existe déjà dans le Pas-de-Calais depuis 1986. En France, c'est l'entreprise Réseau de transport d'électricité (RTE) qui est chargée du projet.

Pourquoi ce nouveau projet appelé « IFA2 » ?

Il s'agit essentiellement de répondre aux besoins croissants en énergie des deux pays. Dans un avenir proche, la capacité d'échange entre ces deux pays doit s'accroître de 4 gigawatts (GW). En sachant que la France et l'Angleterre, qui n'ont pas exactement les mêmes sources de production, sont complémentaires en matière d'énergie. Les pics de consommation sont différents dans les deux pays : le vent ne souffle pas de la même force d'un côté ou de l'autre de la Manche ; le soleil ne brille pas non plus avec la même intensité... Autant d'éléments qui, pris en compte, permettront d'accompagner la transition énergétique.

Comment sera construite cette autoroute de l'électricité ?

Ce sont 200 km de ligne sous-marine



qui relieront la côte anglaise à Merville. Là, le franchissement de la dune sera effectué par forage dirigé. La tranchée souterraine de 1,50 m de profondeur pour 1,30 m de largeur rejoindra Garcelles-Secqueville à la station de conversion, soit 28 km, sur une ligne relativement directe. Là, le courant continu sera converti en alternatif et sera raccordé au réseau de transport de l'électricité.

Quel calendrier ?

D'enjeu national et européen, ce projet « d'intérêt commun » va s'étaler sur cinq ans : 2015, concertation publique et étude d'impact ; 2016, enquête publique ; 2016 et 2017, autorisations techniques ; 2018 et 2019, travaux terrestres et travaux maritimes ; 2020 : mise en service.

Le calendrier des réunions d'information

Ce projet est soutenu par l'Union européenne. À ce titre, des réunions publiques sont prévues. À **Bellengreville** : lundi 3 novembre, salle omnisports ; mardi 4 novembre : **Hérouvillette** , salle polyvalente ; mercredi 5 novembre : **Merville-Franceville** ; jeudi 6 novembre : **Cagny**, salle des fêtes. Elles ont toutes lieu à 19 h. Rencontres personnelles avec permanences locales dans les mairies : **Escoville**, lundi 17 novembre de 14 h à 19 h ; **Sannerville**, mardi 18, entre 14 h et 18 h ; **Bréville-les-Monts** ,mercredi 19, entre 9 h et 12 h, et **Frénouville** mercredi 19, entre 14 h et 18 h.

En savoir plus :
rte-projet-ifa2.fr

Electricité : un million de foyers anglais "alimentables" depuis Bellengreville

07H57 - 04 NOVEMBRE 2014 - PAR M.G



C'est hier soir, lundi 3 novembre que se tenait la première réunion publique au sujet d'IFA2, l'interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre Bellengreville dans le Calvados et Southampton en Angleterre.

L'heure est à la concertation, mais à l'horizon 2020, un câble reliant Southampton en Angleterre à Bellengreville à l'est de Caen permettra de transporter 1 000 mégawatts de courant. "De quoi assurer l'alimentation électrique d'un million de foyers", assure Jean-Gabriel Valentin, responsable du projet pour Réseau de transport d'électricité (RTE). Il s'agira de la troisième ligne de ce type entre la France et l'Angleterre, la première existant depuis 1986, et la seconde, à proximité, étant en cours de construction.

Cette future ligne dont les travaux débiteront à la mi-2017, reliera sous terre et sur 30 km, Bellengreville au littoral, pour une sortie en mer dans le secteur de Merville-Franceville, avant de prendre la direction de la côte anglaise, 200 km plus loin. "C'est le point de jonction entre la ligne sous-marine et souterraine qui nécessitera une vigilance particulière d'un point de vue technique."

Un million de foyers

Les études menées en mer en 2012 et 2013 ont permis d'établir le futur tracé. Un navire câblé se chargera alors de déposer les deux câbles de 13 cm de diamètre sous les fonds marins, selon la technique de l'ensouillage. L'objectif est de fiabiliser l'alimentation électrique entre les deux pays, tout en accompagnant la transition énergétique. "L'idée, c'est que la France puisse envoyer de l'énergie à l'Angleterre quand elle vient à en manquer, et vice et versa." Les centrales à charbon britanniques étant en fin de vie et les gisements de gaz naturel de la mer du Nord venant à s'épuiser, les Anglais pourraient avoir besoin, plusieurs fois par an, de l'énergie française, dont les capacités de production ne cessent d'augmenter, notamment avec la croissance des énergies renouvelables.

Le poste de Tourbe à Bellengreville s'étendra alors sur cinq hectares pour une ouverture en 2020. "Nous avons choisi ce site car les installations actuelles permettent de convertir le courant de l'alternatif vers le continu." Si les travaux généreront des emplois directs, la structure sera gérée par le groupe de maintenance RTE basé à Caen. "Mais un tel chantier est de nature à générer une activité économique importante."

▶ RTE Jean-Gabriel Valentin

Pratique. Agenda des réunions publiques

- > Le 3 novembre à Bellengreville
- > Le 4 novembre à Hérouvillette
- > Le 5 novembre à Merville-Franceville
- > Le 6 novembre à Cagny
- > Le 17 novembre à Escoville
- > Le 18 novembre à Sannerville
- > Le 19 novembre à Bréville-les-Monts et à Férouville

L'autoroute de l'électricité sera une réalité en 2020

L'interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre prendra effet en 2020. Elle aura pour but de fiabiliser l'alimentation électrique et d'accompagner la transition énergétique entre les deux pays avec 4 GW supplémentaires (Ouest-France du 30 octobre). Mercredi soir, 40 personnes de Merville, mais aussi des communes voisines ont participé à la réunion d'information proposée par Jean-Gabriel Valentin et ses ingénieurs, à la salle polyvalente.

Plus on explique, moins il y a contentieux ou blocage

C'est par ces propos qu'Olivier Paz a introduit la séance. « **Depuis deux ans, nous avons essayé de comprendre, consulté des scientifiques dans un souhait de transparence... Tout projet d'envergure génère souvent des difficultés... C'est souvent bien chez les autres mais abject chez soi... Bref, il faut savoir ce que l'on veut** », dira-t-il. Après une présentation complète du projet, la parole a été largement donnée au public. L'objectif de la rencontre était de faire connaître le projet ; d'identifier l'implantation du tracé, le calendrier et le plan des travaux. Mais aussi pourquoi cette réalisation : solidarité, complémentarité et transition énergétique entre les deux pays pour aller vers plus d'énergies renouvelables.



Un réel souci d'informer

Le courant continu va-t-il dans le même sens ? Non. Qui finance ce projet ? Le contribuable sur sa facture d'électricité et non les communes. Quelle solution pour la traversée de Descanneville ? Ici, deux solutions sont à l'étude : sur la chaussée elle-même ou par un contournement en sachant que les terrains ne s'y prêtent pas totalement. Quelles sont les incidences sur l'écosystème de la plage ? Une étude va être réalisée afin de la réduire au maximum.

Les ondes électromagnétiques

C'est sur ce point que les questions seront les plus nombreuses. « **Le courant est continu, donc le champ magnétique est statique avec des ondes quasiment négligeables.** » L'assistance demandera que des mesures soient effectuées « **afin de mettre des chiffres sur les réalités qui nous entourent** ». Les représentants de Bréville s'interrogeront sur la traversée du village. « **Il y aura des contraintes momentanées, nous avancerons à raison de 40 à 50 m par jour, des déviations**

seront en place ». Suivi quant aux éventuelles maladies ? Réponse du responsable, « **toutes les questions sont légitimes, il faut identifier les responsables, leur avis doit garantir le haut niveau sanitaire de la population, tout ceci dans une transparence totale.** » La parole de fin reviendra au maire de Merville, « **il ne doit pas y avoir d'incidence sur la santé (toutes les mesures seront données), pas d'incidence visuelle. Nous sommes ici, dans un dossier d'intérêt général... C'est aussi un moyen de se rapprocher un peu plus de nos voisins anglais et, pourquoi pas de la ville d'atterrage anglaise ?** ».

■ MERVILLE FRANCEVILLE

Transition énergétique entre la France et l'Angleterre d'ici à 2020

Le **Réseau** de Transport et d'Électricité a rencontré les habitants pour présenter le projet de passage des câbles électriques entre l'Angleterre et la France.

Le maire Olivier Paz a pris la parole devant une quarantaine de personnes. Il a souligné l'importance de la transparence du projet : « plus on explique, moins on a de contentieux ». Il a exprimé la nécessité de la consultation de municipalités sur l'impact écologique et la santé. Le conseil municipal de Merville est sur le dossier depuis 7 ans et même s'il était plus que réticent au passage du fuseau, il a décidé de l'accepter. « Nous sommes dans une société de plus en plus consommatrice d'énergie, il faut faire le choix entre le confort et les infrastructures », a expliqué Olivier Paz en prenant exemple sur le tri sélectif des déchets que l'on ne veut, mais qui malentendu sur sa commune.

Le maître d'œuvre et les ingénieurs du RTE (Réseau de Transport et d'Électricité) ont présenté l'IFA2. Il permettra des flux de courant entre l'Angleterre dans les deux sens pour répondre au besoin d'accroissement des échanges entre les deux pays.

Liaison avec Portsmouth

Deux câbles relient le poste de Tourbe au sud-est de Caen et celui de Chilling près de Southampton en Angleterre. Les deux points d'attache du tracé sont Portsmouth et Merville-Franceville. Les 2 câbles parcourent une distance de 200 km entre ces deux villes. Le point d'attache est à l'est de Merville et devrait se situer sous l'un des deux parkings de la



Présentation du projet IFA2 au public par le RTE.

DS14, route de Cabourg, ce qui permettrait un passage rapide à la D 223. Le tracé continue sur 70 km dans les terres sous cette route. Le courant continu statique permettrait d'acheminer un GigaWatt dans l'un ou l'autre sens. Au poste de Tourbe, le courant sera converti en courant alternatif. Pour effectuer ces travaux la route sera trouée sur des tranchées de 1,5 mètre de profondeur et de largeur

Des questions...

La parole a été donnée au public pour répondre à toutes les questions qui l'ont pu poser. L'inquiétude première concernait les champs électromagnétiques et leurs effets sur la santé. Le RTE s'est voulu rassurant en expliquant le courant continu statique. Ils sont

de sens opposés entre les deux câbles et devraient s'annuler. Olivier Paz aura aimé voir un professionnel de la santé posée donner son avis. Le RTE restant pas passif dans ses réponses. Il insiste et adhère à la proposition du RTE sur l'importance de faire une étude d'impact et des mesures du champ magnétique par un organisme tiers. L'impact sur la plaque et la dune est plus que minime, rassurant les écologistes. Les travaux sur la voirie engendreront des dévations. Le RTE s'est engagé à la remise à l'ident que des routes indiquant que la vitesse d'avancement est de 40 à 50 m par jour.

Faciliter les liens

Les travaux commenceront en 2017 et finiront en 2020. Olivier Paz a terminé la soirée

en indiquant l'opportunité que proposent ces travaux pour des nouvelles relations avec Portsmouth en citant Newtown. « Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts. Nous, nous ne faisons pas de ponts mais des lignes ».

■ PRATIQUE

Pétanques locales du RTE dans les mairies entre 14 h et 18 h le lundi 17 novembre à Escoville, mardi 18 à Sannerville et mercredi 18 à Frenouville. Également le mercredi 18 entre 9 h à 12 h à Breville-les-monts. Consultez le projet en ligne sur www.rte-projet-ifa2.fr

IFA2

Interconnexion électrique
sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

Annexes 3

Les comptes rendus des réunions publiques

IFA2 Interconnexion électrique sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

Réunion d'information du 3 novembre 2014 à Bellengreville



Ouverture de la réunion

La première réunion publique de concertation sur le projet IFA2 s'est déroulée dans la salle du gymnase de la commune de Bellengreville le lundi 3 novembre à 19h00, réunissant une vingtaine de participants, essentiellement des particuliers habitants les communes du secteur et deux représentants de la municipalité. A la tribune, RTE était représenté par Jean-Gabriel VALENTIN, responsable du projet, Emmanuelle INIZAN, coordinatrice technique et Aude LAURENS, chargée de concertation.

L'animateur expose le déroulement de la réunion - 20 minutes de présentation du projet avant le temps d'échanges - et indique la possibilité d'écrire ses questions sur les feuillets disposés sur les chaises.

Présentation du projet par le maître d'ouvrage

Jean-Gabriel VALENTIN présente RTE et ses missions de service public avant d'expliquer en quoi consiste le projet – une liaison sous-marine puis souterraine en courant continu entre la France et l'Angleterre – tout en détaillant son calendrier depuis la concertation qui est d'ores et déjà en cours jusqu'aux travaux en 2017 et la mise en service en 2020. Il présente ensuite le déroulé de la concertation qui a commencé avec une réunion de lancement le 6 octobre en préfecture et qui se terminera le 8 décembre avec le choix du fuseau de moindre impact. Le dispositif de concertation à destination du public prévoit 4 réunions publiques et 4 permanences locales complétées par un site internet dédié au projet. L'objectif est de faire connaître le projet

mais aussi de rechercher avec les habitants le fuseau de moindre impact et d'anticiper sur la préparation des travaux. Enfin, le responsable de projet explique les raisons du projet IFA 2 autour de 3 mots clés : l'interconnexion électrique IFA2 permet la solidarité entre les pays, s'appuie sur la complémentarité des productions électriques et des consommations des deux pays et participe à la transition énergétique en Europe.

Emmanuelle INIZAN expose les détails techniques de la liaison à construire. La liaison sera constituée de 2 câbles qui parcourront 200 km sous mer et environ 30 km en souterrain jusqu'au poste électrique de Tourbe situé sur la commune de Bellengreville. Les deux câbles de 13 à 15 cm de diamètre environ sont constitués d'une âme conductrice et de couches protectrices et isolantes. Elle détaille ensuite les spécificités de la liaison sous-marine : déroulage du câble à partir d'un navire câblé, protection des câbles sous la mer par ensouillage ou enrochement en fonction de la nature des fonds marins. Puis elle décrit la liaison souterraine expliquant les dimensions de la tranchée (environ 1,50 m de profondeur sur 1,50 m de large), le déroulage du câble par tronçon d'un kilomètre et les jonctions à réaliser tous les km. Enfin, elle présente la station de conversion nécessaire pour convertir le courant continu en courant alternatif, équipement constitué d'un bâtiment de 20 m de haut environ et d'installations électriques implantées sur un terrain de 5 hectares.

Aude LAURENS présente ensuite le territoire concerné par le projet. Elle détaille les liaisons existantes et en projet entre la France et les Iles Britanniques. Elle explique comment a été déterminée l'aire d'étude du projet IFA2 entre le poste électrique de Tourbe situé à Bellengreville et l'atterrissage des câbles sur la commune de Merville-Franceville au niveau d'une coupure d'urbanisation. Elle rappelle les principes appliqués pour la recherche du fuseau entre ces deux points : évitement des bourgs, exclusion des secteurs protégés, utilisation des voiries existantes, faisabilité technique, tout en recherchant le chemin le plus court pour des raisons à la fois économiques et environnementales. Elle commente ensuite un survol aérien du fuseau envisagé depuis Merville-Franceville jusqu'à Bellengreville, avant de poursuivre par un focus sur la zone concernée entre Cagny et Bellengreville : passage par des routes départementales, par le hameau de La Hogue puis jusqu'à la station de conversion envisagée dans le prolongement du poste de Tourbe.

Echanges avec le public

Un habitant du hameau de La Hogue (Bourguébus) suggère d'installer la station de conversion sur le terrain dénivelé à côté du poste de Tourbe pour limiter la visibilité du bâtiment de 20m de haut depuis le hameau.

Emmanuelle INIZAN explique que pour construire la station de conversion, il est nécessaire de disposer d'un terrain relativement plat de 5 hectares. De plus, il est préférable d'éviter de toucher les boisements classés situés à proximité qui serviront à dissimuler la station.

Un habitant riverain du poste de Tourbe soutient l'option présentée par RTE et souligne que le surplomb des lignes aériennes existantes à cet endroit nécessite déjà des coupes d'arbres et qu'il semble difficile d'installer à cet endroit un bâtiment de 20 m de haut.

Un autre habitant du hameau de La Hogue demande si la station de conversion générera du bruit.

Emmanuelle INIZAN précise que des études acoustiques seront réalisées afin de respecter les réglementations en vigueur. Jean-Gabriel VALENTIN précise que ces éléments seront traités dans l'étude d'impact qui décrit à la fois les impacts des travaux et les impacts permanents du projet. Cette étude sera soumise à l'Etat et au public dans le cadre de l'enquête publique.

Un habitant demande pourquoi le fuseau envisagé ne passe pas tout droit à travers champs jusqu'au poste.

Emmanuelle INIZAN explique que malgré l'objectif d'aller au plus court, il s'agit également de respecter les activités du territoire, notamment les activités agricoles. Le fuseau est adapté afin de les impacter le moins possible, notamment en empruntant des routes et des chemins existants.

Un habitant remarque que la carte présentée par RTE ne fait pas figurer le contournement sud de Caen.

Aude LAURENS précise que les cartes d'études intégrées au dossier de concertation indiquent la présence de ce projet sur le territoire concerné. RTE est en contact avec le Conseil général du Calvados à ce sujet.

Un habitant s'interroge sur la nécessité d'utiliser le courant continu, qui nécessite une station de conversion plutôt que le courant alternatif.

Emmanuelle INIZAN explique que le réseau de RTE est exploité en courant alternatif mais que, pour les interconnexions électriques, le courant continu est aujourd'hui la solution optimale pour transporter des charges importantes sur des grandes distances.

Un habitant demande si le passage de la liaison au niveau des routes se fera sous la chaussée ou à côté.

RTE précise que le passage de la liaison se fera autant que possible dans les accotements, la route servant alors au passage des engins de chantier. Si ce n'est pas possible, du fait par exemple de réseaux souterrains préexistants, la liaison sera placée sous la route, une piste provisoire devant alors être créée à côté pour permettre le passage des engins durant le chantier. Les dimensions de la tranchée nécessaire pour enfouir le câble seront adaptées en fonction des situations (de 80 cm à environ 1,50 m de large).

Un habitant demande si tous les raccordements seront réalisés en souterrain.

RTE confirme que toute la liaison, y compris le raccordement entre la station de conversion et le poste de Tourbe, sera faite en souterrain.

Un habitant demande si d'autres nuisances seront générées par la liaison ou la station de conversion, **notamment en matière de champs électriques et magnétiques.**

Jean-Gabriel Valentin précise que le courant continu émet un champ magnétique statique analogue au champ magnétique terrestre. Dans le cas de la liaison souterraine où les deux câbles sont côte à côte, le champ magnétique s'annule.

Un habitant ancien conseiller municipal se demande si d'autres liaisons aériennes seront construites au poste de Bellengreville. Il précise que cela avait été évoqué à l'époque de la construction du poste. Il souligne également que l'arrivée d'une puissance supplémentaire au poste pourrait engendrer la création de nouvelles lignes aériennes d'évacuation.

RTE affirme qu'il n'y a à ce jour aucun projet de lignes en aérien au départ du poste de Tourbe. Tous les projets en France sont d'ailleurs mentionnés dans le « schéma décennal » régulièrement mis à jour et disponible sur le site internet de RTE. Par ailleurs, le poste de Tourbe a été choisi justement car il possède la capacité suffisante pour absorber la puissance de la nouvelle liaison ou l'évacuer sur le réseau sans avoir de besoin de construire de nouvelles lignes.

Un habitant souhaite savoir avec quelle technique sera réalisé le passage sous les routes en cas de croisement avec la liaison.

RTE précise que cela n'a pas encore été décidé. Cela dépendra de la situation et notamment de l'intensité du trafic sur la route. Si c'est possible, la route sera coupée pendant les travaux et une déviation ou une circulation alternée mise en place. Si cela n'est pas possible, la liaison passera en sous-œuvre. Les études sur le sujet sont réalisées en étroite relation avec le Conseil général du Calvados.

Un habitant demande ce que représente 1 gigawatt et d'où viendra l'électricité de la liaison.

RTE explique que 1 gigawatt représente 1 million de kilowatt, ce qui permet d'alimenter en électricité environ un million de foyers. Par contre, il n'est pas possible de savoir précisément d'où provient l'électricité, le réseau permettant à tout instant l'équilibre entre la production et la consommation partout en France.

Un habitant souhaite savoir ce que va rapporter la station de conversion à la commune

RTE explique que les composants de la station de conversion seront soumis à l'IFER (Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux).

Un autre habitant renchérit demandant si des conventions seront passées avec les propriétaires pour la liaison souterraine comme c'est le cas pour les liaisons aériennes. Il souhaite également savoir quelle distance doit être respectée entre la liaison et les constructions.

Comme pour une liaison aérienne, des conventions seront passées entre les propriétaires, les exploitants agricoles et RTE afin d'indemniser à la fois pour la période des travaux et pour la présence permanente de la liaison lorsque celle-ci passe en terrains privés. L'indemnisation forfaitaire prévue par la convention avec les Chambres d'agriculture est représentative du prix du terrain neutralisé par la présence de la liaison. RTE précise qu'il n'y a pas de distance établie entre la liaison souterraine et des constructions à côté, cela se fait au cas par cas.

Un autre habitant souhaite savoir comment seront contactés les agriculteurs concernés.

RTE précise qu'une étude cadastrale sera réalisée une fois le tracé de détail trouvé et tous les propriétaires et exploitants concernés seront contactés avant les travaux.

Un habitant s'interroge sur le coût du kilomètre de câble.

RTE précise que sur un projet global de 670 millions d'euros, 300 à 400 millions d'euros sont prévus pour le câble sous-marin et souterrain.

Une habitante revient sur l'utilité de cette liaison et ce qu'elle rapporte à la France.

Jean-Gabriel Valentin explique que le réseau est adapté en permanence aux évolutions de consommation et de production. Ainsi, les infrastructures de transport sont adaptées en fonction des nouveaux équipements de production et de leurs contraintes, par exemple pour prendre en compte l'intermittence des énergies renouvelables. Ce type d'équipement est aujourd'hui indispensable pour assurer la sécurité de l'alimentation électrique de la France et de l'Angleterre.

L'animateur conclut la réunion vers 20h30 en rappelant les diverses modalités d'expression à la disposition du public jusqu'au 30 novembre : permanences locales sur le territoire, site internet (www.rte-projet-ifa2.fr).

Des échanges en face à face entre RTE et les participants se poursuivent jusqu'à 21h00.

IFA2 Interconnexion électrique sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

Réunion d'information du 4 novembre 2014 à Hérouvillette



Ouverture de la réunion

La deuxième réunion publique de concertation sur le projet IFA2 s'est déroulée dans la salle polyvalente de la ville d'Hérouvillette le mardi 4 novembre à 19h00, réunissant plus d'une vingtaine de participants, dont des représentants associatifs et des agriculteurs. A la tribune, RTE était représenté par Jean-Gabriel VALENTIN, responsable du projet, Emmanuelle INIZAN, coordinatrice technique du projet, Yann DELANNE, chef de projet pour la liaison souterraine et Aude LAURENS, chargée de concertation.

L'animateur expose le déroulement de la réunion - 20 minutes de présentation du projet avant le temps d'échanges - et indique la possibilité d'écrire ses questions sur les feuillets disposés sur les chaises.

Présentation du projet par le maître d'ouvrage

Jean-Gabriel VALENTIN présente RTE et ses missions de service public avant d'expliquer en quoi consiste le projet – une liaison sous-marine puis souterraine en courant continu entre la France et l'Angleterre – tout en détaillant son calendrier depuis la concertation qui est d'ores et déjà en cours jusqu'aux travaux en 2017 et la mise en service en 2020. Il présente ensuite le déroulé de la concertation qui a commencé avec une réunion de lancement le 6 octobre en préfecture et qui se terminera le 8 décembre avec le choix du fuseau de moindre impact. Le dispositif de concertation à destination du public prévoit 4 réunions publiques et 4 permanences locales complétées par un site internet dédié au projet. L'objectif est de faire connaître le projet

mais aussi de rechercher avec les habitants le fuseau de moindre impact et d'anticiper sur la préparation des travaux. Enfin, le responsable de projet explique les raisons du projet IFA 2 autour de 3 mots clés : l'interconnexion électrique IFA2 permet la solidarité entre les pays, s'appuie sur la complémentarité des productions électriques et des consommations des deux pays et participe à la transition énergétique en Europe.

Emmanuelle INIZAN expose les détails techniques de la liaison à construire. La liaison sera constituée de 2 câbles qui parcourront 200 km sous mer et environ 30 km en souterrain jusqu'au poste électrique de Tourbe situé sur la commune de Bellengreville. Les deux câbles de 13 à 15 cm de diamètre environ sont constitués d'une âme conductrice et de couches protectrices et isolantes. Elle détaille ensuite les spécificités de la liaison sous-marine : déroulage du câble à partir d'un navire câblé, protection des câbles sous la mer par ensouillage ou enrochement en fonction de la nature des fonds marins. Puis elle décrit la liaison souterraine expliquant les dimensions de la tranchée (environ 1,50 m de profondeur sur 1,50 m de large), le déroulage du câble par tronçon d'un kilomètre et les jonctions à réaliser tous les km. Enfin, elle présente la station de conversion nécessaire pour convertir le courant continu en courant alternatif, équipement constitué d'un bâtiment de 20 m de haut environ et d'installations électriques implantées sur un terrain de 5 hectares.

Aude LAURENS présente ensuite le territoire concerné par le projet. Elle détaille les liaisons existantes et en projet entre la France et l'Angleterre. Elle explique comment a été déterminée l'aire d'étude du projet IFA2 entre le poste électrique de Tourbe situé à Bellengreville et l'atterrage des câbles sur la commune de Merville-Franceville au niveau d'une coupure d'urbanisation. Elle rappelle les principes appliqués pour la recherche du fuseau entre ces deux points : évitement des bourgs, exclusion des secteurs protégés, utilisation des voiries existantes, faisabilité technique, tout en recherchant le chemin le plus court pour des raisons à la fois économiques et environnementales. Elle commente ensuite un survol aérien du fuseau envisagé depuis Merville-Franceville jusqu'à Bellengreville, avant de poursuivre par un focus sur la zone concernée entre Bréville-les-Monts et Banneville-la-Campagne : passage par la route et les chemins agricoles, contournement d'Hérouvillette et d'Escoville.

Echanges avec le public

Un habitant d'Escoville demande à qui appartiendra le câble entre les français et les anglais.

Jean-Gabriel VALENTIN explique que RTE est responsable et propriétaire du réseau en France et donc dans les eaux territoriales françaises. Le réseau sur la partie maritime anglaise sera géré par son homologue anglais National Grid.

Un autre habitant souhaite savoir pourquoi le Calvados a été choisi pour raccorder cette nouvelle liaison ?

Le responsable du projet RTE revient sur le processus à l'origine du projet. D'abord la question principale était de savoir si une nouvelle liaison était utile. Des études ont été menées avec l'Angleterre et l'Europe pour voir son intérêt économique et social. Il est apparu nécessaire de développer 4 GW de capacité supplémentaire d'échange entre la France et l'Angleterre. Comme il n'est pas possible de mettre toute cette puissance au même endroit car aucun point du réseau ne peut seul l'absorber, il faut la répartir en lot de 1 GW. Un premier projet s'est fait au niveau du tunnel de la Manche (Eleclink). Ensuite, RTE a regardé les postes qui se situaient en Normandie. Certaines zones ont été exclues, le port du Havre notamment, car les conditions y étaient compliquées pour la pose du câble et l'installation d'une station de conversion. En Basse-Normandie, le poste de Tourbe convenait. Un autre projet est également en cours dans le Cotentin.

Un habitant du hameau de Sainte-Honorine souhaite connaître le fabricant du câble et le coût du projet ?

Emmanuelle INIZAN précise que le câblage n'a pas encore été choisi, un appel d'offre international sera lancé prochainement auprès de quelques fabricants de câbles existants dans le monde. Le coût du projet est de 670 millions d'euros partagés avec l'homologue anglais.

Un nouvel habitant d'Escoville souhaite savoir où va passer exactement le câble et s'inquiète des risques pour la santé de ses enfants. Il précise que Escoville se développe et accueille de nouvelles familles avec enfants notamment dans le secteur où le câble pourrait passer.

Jean-Gabriel VALENTIN précise que, concernant l'implantation du câble, RTE a étudié un passage préférentiel mais que l'objet des réunions publiques est d'en parler avec la population et d'étudier ensemble les possibilités de passage.

Concernant les risques pour la santé, il précise d'une part que le champ électrique reste confiné à l'intérieur du câble grâce à ses diverses couches de protections. D'autre part, il explique que la liaison souterraine à courant continu émet un champ magnétique statique de même nature que le champ magnétique terrestre, phénomène naturel avec lequel l'homme vit depuis toujours. De plus, ce champ décroît très vite avec la distance et enfin quand les deux câbles sont situés dans la même tranchée, le champ magnétique s'annule.

Jean-Gabriel VALENTIN rappelle que tous ces éléments seront précisés dans l'étude d'impact soumise à l'Etat, aux maires, et à la population lors de l'enquête publique.

Un habitant de Saint-Honorine s'interroge sur le choix du courant continu.

Emmanuelle INIZAN explique que le courant continu est aujourd'hui la solution la plus optimale pour transporter des charges importantes sur des grandes distances.

Un autre habitant de Sainte-Honorine souhaite connaître le niveau de tension de la liaison et cherche à comprendre comment on passe du courant continu au courant alternatif.

Jean-Gabriel VALENTIN précise qu'aujourd'hui le niveau de tension n'est pas encore défini, le choix se fera en fonction de la technologie du câble retenu après appel d'offre. Il devrait être compris entre 320kV et 390kV, ce qui ne changera ni son aspect (câble d'environ 15 cm de diamètre) ni la technique de l'enfouissement.

Concernant la station de conversion, la transformation du courant continu en courant alternatif se fait à travers des équipements d'électronique de puissance.

Un habitant de Sainte-Honorine s'étonne que RTE cherche à éviter la zone du futur captage d'eau si la liaison ne présente aucun risque.

Aude LAURENS explique qu'en effet, le passage privilégié passe tout droit sur le chemin existant mais que RTE doit prendre en compte tous les éléments du territoire. En l'occurrence, une zone de captage d'eau pourrait être instituée à cet endroit et réglementairement il sera alors très difficile voire interdit de faire une tranchée dans la zone rapprochée de ce captage. Elle précise que ce type de réglementation s'applique à tous les types de travaux, qu'il s'agisse d'un câble électrique ou d'autre chose.

Un habitant souhaite connaître l'emprise du chantier, sa durée et la période choisie pour les travaux.

Yann DELANNE affirme que le chantier aura une emprise de 7 à 10 mètres comprenant la tranchée et la piste de circulation des engins. Les travaux avanceront en moyenne de 50 mètres par jour et la tranchée sera rebouchée au fur et à mesure. La période précise des travaux tronçon par tronçon n'est pas définie à l'heure actuelle.

De plus, il explique que le chantier sur les chemins agricoles se déroulera selon deux cas de figure : soit la pose des câbles se fait sous le chemin agricole avec une piste de circulation provisoire créée en bordure de parcelle agricole, soit le chemin est utilisé comme piste de circulation des engins et le câble est enterré sur

le bord de la parcelle. Ces deux possibilités seront étudiées avec la profession agricole, les propriétaires et les exploitants au cas par cas.

Un habitant souhaite savoir si RTE a étudié une solution qui évite de traverser le nouveau lotissement d'Escoville ?

Yann DELANNE explique que cette option est étudiée mais qu'il existe des contraintes importantes dans ce secteur notamment une conduite de gaz. Un contact a été pris avec le concessionnaire de gaz pour évoquer la possibilité de passage du câble à proximité de cette conduite existante.

Un habitant de Sainte-Honorine pose la question de la visibilité des chambres de jonction à l'issue des travaux ?

Yann DELANNE explique que les chambres de jonction sont réalisées avec des parpaings enterrés, une fois les jonctions entre les câbles réalisées, elles sont ensablées, fermées et recouvertes. Après les travaux, elles sont invisibles comme le reste de la liaison.

Un habitant d'Hérouvillette s'interroge sur la présence de la liaison et la gêne sur le développement des arbres ?

RTE précise que la liaison sera autant que possible implantée loin des arbres à grandes racines pour éviter de bloquer le développement racinaire.

Un habitant demande si le câble est placé dans une gaine ?

RTE confirme que les câbles sont systématiquement mis dans une gaine protectrice (fourreau PEHD).

Un habitant s'inquiète que la station de conversion puisse émettre des émissions perturbantes pour l'environnement ou les autres appareils électroniques (télévision, téléphones portables...).

RTE précise qu'il n'y a aucun problème de ce type pour les postes électriques, ni pour les stations de conversion. En termes de rayonnement, c'est du champ magnétique statique qui est émis par le courant continu. L'exemple de la liaison IFA qui date de 1986 ou de la liaison France-Espagne montre qu'il n'y a pas de problèmes.

Un habitant souhaite savoir pourquoi le courant est en alternatif sur le réseau français alors que le courant continu est mieux pour les longues distances ?

RTE explique que la question s'est posée dès l'origine de l'électricité avec les deux grands inventeurs qu'étaient Edison et Tesla. Pour des raisons techniques, plus le réseau s'est développé, maillé et complexifié plus la technologie en courant alternatif est apparue comme optimale : elle permet en effet de couper rapidement le courant. De plus, en alternatif, le transformateur permet de changer de tension pour un coût modique et des pertes très faibles. Dès qu'il a fallu transporter de l'électricité sur des grandes distances, il a fallu monter en tension pour réduire les pertes donc comme le transformateur le permet facilement, on a utilisé l'alternatif.

Aujourd'hui, le réseau en courant alternatif fonctionne très bien et a une valeur patrimoniale et d'usage importante. Mais les évolutions technologiques font que désormais si on veut transporter de l'électricité sur de longues distances entre un point A et un point B, il est préférable d'utiliser le courant continu.

Un habitant d'Escoville souligne qu'il existe un projet de déviation sur le territoire et suggère de mettre la liaison le long de la future déviation.

Aude LAURENS explique que RTE est en contact avec le Conseil général du Calvados sur ce projet, mais que ce projet n'est pas décidé à ce jour.

Un habitant d'Hérouvillette demande si une signalétique sera mise en place sur le terrain pour matérialiser la ligne ?

Yann DELANNE précise que, dans la tranchée, un grillage avertisseur rouge est installé pour signaler la présence de la ligne. Au niveau du terrain, des petites balises rouges sont mises en place. De plus, le tracé est visualisable sur les plans officiels.

Un habitant affirme que l'Angleterre est plus déficitaire en électricité que la France et se demande si le projet est financièrement intéressant pour la France.

Jean-Gabriel VALENTIN explique que le projet est d'intérêt mutuel. Il rappelle que la première liaison IFA a permis dans un premier temps d'alimenter l'Angleterre car la France était en excédent dans sa production d'électricité. Ce que l'on constate aujourd'hui c'est que les importations d'électricité de la France sont de plus en plus fréquentes car les besoins de consommation et les parcs de production évoluent.

Ainsi, le mix énergétique de chaque pays évolue en fonction du marché du gaz, des projets de développement des énergies renouvelables intermittentes notamment l'éolien, de la future loi de transition énergétique... Plusieurs scénarios de changement du mix énergétique sont étudiés. Dans tous les cas, la liaison est intéressante.

Un habitant souhaite savoir si RTE fera travailler les entreprises locales sur le projet

Jean-Gabriel VALENTIN précise qu'un appel d'offre européen sera lancé pour recruter les entreprises mandataires. Toutefois, pendant les trois ans du chantier, les besoins en activités locales sont nombreux : location de matériels, achat de matériaux, sous-traitance et retombées du chantier sur le commerce local.

L'animateur conclut la réunion vers 20h30 en rappelant les diverses modalités d'expression à la disposition du public jusqu'au 30 novembre : permanences locales sur le territoire, site internet.

Des échanges en face à face entre RTE et les participants se poursuivent jusqu'à 21h00.

IFA2 Interconnexion électrique sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

Réunion d'information du 5 novembre 2014 à Merville-Franceville



Ouverture de la réunion

La troisième réunion publique de concertation sur le projet IFA2 s'est déroulée dans la salle polyvalente de la Ville de Merville-Franceville-Plage le mercredi 5 novembre à 19h00, réunissant une quarantaine de participants, essentiellement des riverains, des représentants associatifs et quelques élus. A la tribune, RTE était représenté par Jean-Gabriel VALENTIN, responsable du projet, Emmanuelle INIZAN, coordinatrice technique du projet, Yann DELANNE, chef de projet pour la liaison souterraine et Aude LAURENS, chargée de concertation.

Le maire, Olivier PAZ, prend la parole pour saluer la démarche du maître d'ouvrage qui témoigne de la volonté de transparence et de partage avec les citoyens sur ce projet.

L'animateur expose le déroulement de la réunion - 20 minutes de présentation du projet avant le temps d'échanges - et indique la possibilité d'écrire ses questions sur les feuillets disposés sur les chaises.

Présentation du projet par le maître d'ouvrage

Jean-Gabriel VALENTIN présente RTE et ses missions de service public avant d'expliquer en quoi consiste le projet – une liaison sous-marine puis souterraine en courant continu entre la France et l'Angleterre – tout en détaillant son calendrier depuis la concertation qui est d'ores et déjà en cours jusqu'aux travaux en 2017 et la mise en service en 2020. Il présente ensuite le déroulé de la concertation qui a commencé avec une réunion de lancement le 6 octobre en préfecture et qui se terminera le 8 décembre avec le choix du fuseau de moindre impact. Le dispositif de concertation à destination du public prévoit 4 réunions publiques et 4 permanences locales complétées par un site internet dédié au projet. L'objectif est de faire connaître le projet mais aussi de rechercher avec les habitants le fuseau de moindre impact et d'anticiper sur la préparation des travaux. Enfin, le responsable de projet explique les raisons du projet IFA 2 autour de 3 mots clés : l'interconnexion électrique IFA2 permet la solidarité entre les pays, s'appuie sur la complémentarité des productions électriques et des consommations des deux pays et participe à la transition énergétique en Europe.

Emmanuelle INIZAN expose les détails techniques de la liaison à construire. La liaison sera constituée de 2 câbles qui parcourront 200 km sous mer et environ 30 km en souterrain jusqu'au poste électrique de Tourbe situé sur la commune de Bellengreville. Les deux câbles de 13 à 15 cm de diamètre environ sont constitués d'une âme conductrice et de couches protectrices et isolantes. Elle détaille ensuite les spécificités de la liaison sous-marine : déroulage du câble à partir d'un navire câblé, protection des câbles sous la mer par ensouillage ou enrochement en fonction de la nature des fonds marins. Puis elle décrit la liaison souterraine expliquant les dimensions de la tranchée (environ 1,50 m de profondeur sur 1,50 m de large), le déroulage du câble par tronçon d'un kilomètre et les jonctions à réaliser tous les km. Enfin, elle présente la station de conversion nécessaire pour convertir le courant continu en courant alternatif, équipement constitué d'un bâtiment de 20 m de haut environ et d'installations électriques implantées sur un terrain de 5 hectares.

Aude LAURENS présente ensuite le territoire concerné par le projet. Elle détaille les liaisons existantes et en projet entre la France et l'Angleterre. Elle explique comment a été déterminée l'aire d'étude du projet IFA2 entre le poste électrique de Tourbe situé à Bellengreville et l'atterrissage des câbles sur la commune de Merville-Franceville au niveau d'une coupure d'urbanisation. Elle rappelle les principes appliqués pour la recherche du fuseau entre ces deux points : évitement des bourgs, exclusion des secteurs protégés, utilisation des voiries existantes, faisabilité technique, tout en recherchant le chemin le plus court pour des raisons à la fois économiques et environnementales. Elle commente ensuite un survol aérien du fuseau envisagé depuis Merville-Franceville jusqu'à Bellengreville, avant de poursuivre par un focus sur la zone concernée à Merville-Franceville : les deux options de passage par les parkings à l'ouest et à l'est, tout en soulignant que le parking à l'est est plus grand et plus près de la D223, donc plus favorable aux travaux. Puis les deux options de passage sur Descanneville, dans le bourg sous la RD223 ou en contournant le village.

Echanges avec le public

Une habitante, s'exprimant au nom d'un membre d'une association de défense de l'environnement qui ne pouvait être présent ce soir, pose une première question technique sur le sens du courant dans les deux câbles.

RTE explique que le courant circule en sens inverse dans les deux câbles de la liaison.

Un habitant souhaite savoir qui finance le projet et si celui-ci aura des répercussions sur les impôts prélevés par les communes.

Jean-Gabriel VALENTIN explique que le maître d'ouvrage du projet en France est RTE. En Angleterre, il s'agit de son homologue anglais, National Grid. Le projet est financé grâce au tarif de transport d'électricité prélevé sur la facture d'électricité de tous les Français. Il précise que si RTE investit dans ce projet, c'est qu'il contribuera à un approvisionnement en électricité plus sûr et plus économique.

Un habitant de Descanneville apporte une contribution sur la traversée du hameau. Etant donné les nombreux réseaux existants en sous-sol et l'étroitesse de la voirie, le contournement du hameau en passant par les chemins existants lui semble la meilleure option. De plus, cela permettrait d'éviter de bloquer le trafic routier qui est dense à cet endroit.

RTE propose de regarder avec lui cette option de contournement sur une carte en fin de réunion. Sur la difficulté technique, RTE précise qu'il est habitué à poser des câbles dans de grandes agglomérations en présence de nombreux autres réseaux souterrains. La variante est toujours à l'étude mais la solution d'un passage au plus court par la route reste envisagée.

Un habitant demande quel sera l'impact du projet sur la voirie et la circulation.

Yann DELANNE explique que le Conseil général du Calvados a été rencontré pour évoquer cette question. Le câble passera sous la chaussée de la RD 223 donc la voirie sera fermée pendant la période des travaux et une déviation sera mise en place. Celle-ci sera déterminée en étroite relation avec le Conseil général.

Une habitante souhaite savoir si les travaux en mer auront des incidences sur l'écosystème marin et sur la plage.

Aude LAURENS explique que les travaux en mer peuvent modifier la turbidité de l'eau très ponctuellement. Une étude d'impact sera réalisée pour connaître plus précisément les impacts du projet sur le milieu et des mesures pour éviter ou réduire l'impact des travaux pourront également être mises en œuvre.

Jean-Gabriel VALENTIN précise que l'opération de pose d'un câble au fond de la mer a un effet négligeable sur les fonds sableux par rapport à celui d'une tempête en mer.

Un habitant de Bréville-les-Monts demande si un organisme indépendant et qualifié sera mandaté pour vérifier et suivre les émissions électromagnétiques de cette liaison.

Jean-Gabriel VALENTIN explique que la liaison en courant continu émet un champ magnétique statique de même nature que le champ magnétique terrestre avec lequel nous vivons au quotidien depuis toujours. De plus, sur la plus grande partie du tracé envisagé, les câbles sont posés côte à côte dans la même tranchée ce qui annule quasiment le champ magnétique. Enfin, conformément aux accords entre RTE et l'Association des Maires de France, tout maire peut demander à RTE de faire réaliser des mesures du champ magnétique par des bureaux accrédités et indépendants.

Un conseiller municipal, délégué au patrimoine et à l'environnement, s'interroge sur la présence du câble sous la plage et la profondeur de son enfouissement. Il pose la même question pour la chambre de jonction d'atterrissage.

Emmanuelle INIZAN explique que l'atterrissage sera réalisé en forage dirigé sous la dune pour éviter de creuser une tranchée dans cet espace environnemental sensible. L'avantage de cette technique c'est qu'elle permet de placer le câble en profondeur sous la dune, depuis la mer jusqu'au parking, là où sera installée la chambre de jonction. Au final, ni le câble ni la chambre ne seront apparents.

Un habitant de Bréville-les-Monts, membre de l'association Bréville-les-Monts Environnement Durable, demande où passera le câble dans la commune.

Yann DELANNE explique qu'aujourd'hui le passage du village est envisagé via la départementale qui arrive dans la commune. Il n'est pas apparu à l'heure actuelle de possibilité de contourner le village.

Un habitant souhaite savoir si les communes toucheront une redevance pour le passage du câble.

Jean-Gabriel VALENTIN explique qu'une telle fiscalité n'existe pas pour les liaisons souterraines. Il précise également que RTE est placé sous le contrôle de la Commission régulatrice de l'énergie, ce qui garantit l'application de la réglementation en vigueur.

Un habitant de Descanneville, dont la maison se situe à une dizaine de mètres de la future liaison, expose ses inquiétudes sur le champ électromagnétique. Il demande des précisions sur l'intensité du champ généré par la liaison et souhaite que le bourg soit évité.

Jean-Gabriel VALENTIN rappelle que le champ magnétique émis par la liaison en courant continu est un champ magnétique statique de même nature que le champ magnétique terrestre. Concernant les niveaux d'émissions, il précise que ce sont des organismes scientifiques comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui définissent les normes pour garantir un haut niveau de protection des populations.

La Recommandation Européenne 1999/519/CE, de juillet 1999 basée sur ces normes indique un seuil à 40 mT pour l'exposition permanente du public ; pour cette liaison, chacun des deux câbles induira un champ magnétique moyen de l'ordre de 100µT (soit 0,1 mT) à un mètre de distance et cette valeur décroît ensuite proportionnellement au carré de la distance lorsqu'on s'éloigne du câble. Lorsque les deux câbles sont en tranchée commune, leurs champs magnétiques se compensent et le champ résultant n'est pas significatif.

Un conseiller municipal de Merville demande quel est le classement des champs magnétiques en matière de santé.

RTE précise que le classement comme « cancérigène possible » (classement en catégorie 2B), au même titre que le café et d'autres produits de consommation courante, fait par le CIRC concerne le champ magnétique 50 hertz, c'est-à-dire celui émis par les lignes électriques en courant alternatif et non pas celui émis par la liaison IFA2. Les champs magnétiques et électriques statiques, sont classés en catégorie 3, c'est-à-dire « non classifiable en termes de cancérogénicité ». Cette catégorie comprend par exemple le thé et les matériaux dentaires.

Un habitant pose la question des champs électriques générés par la liaison.

Emmanuelle INIZAN explique que les câbles souterrains n'émettent pas de champ électrique car celui-ci reste confiné à l'intérieur des couches protectrices du câble.

Un habitant revient sur la question des travaux et leur impact sur la circulation.

Yann DELANNE rappelle que la tranchée peut varier dans ses dimensions selon les cas de figure, de 80 cm à 150 cm de large en moyenne. Par ailleurs, il pourra y avoir des déviations ou des alternats mis en place pendant le temps des travaux, selon les besoins et les consignes données par le Conseil général du Calvados gestionnaire des voiries départementales. Les travaux avanceront de 40 à 50 mètres par jour et la tranchée sera rebouchée au fur et à mesure pour permettre la réouverture le plus rapidement possible à la circulation. Dans tous les cas, la voirie sera remise en état à l'issue du chantier.

Une habitante revient sur les champs magnétiques et leur dangerosité.

Jean-Gabriel VALENTIN considère toute question relative à la santé comme légitime. Il constate que l'on est souvent inquiet de ce qu'on ne voit pas. Il rappelle que des normes sont fixées non pas par les électriciens mais par des organismes de santé telles que l'OMS, que ces normes sont inscrites dans la loi française et que RTE s'y conforme.

Le maire de Merville-Franceville souligne que la présence d'un scientifique ou d'un représentant du corps médical serait d'ailleurs souhaitable dans ce genre de réunion pour rassurer la population.

Un habitant demande s'il existe un retour d'expérience sur la liaison existante IFA 2000 et si des mesures ont été faites sur les émissions de cette liaison.

Jean-Gabriel VALENTIN précise qu'il n'a pas connaissance de telles mesures, ni d'ailleurs de problème particulier autour de ce câble en fonctionnement depuis près de 30 ans.

Le maire de Merville-Franceville préconise que des mesures soient faites sur la ligne IFA 2000. Il considère que cela serait de nature à rassurer les habitants de sa commune.

RTE en prend bonne note.

Un habitant souhaite savoir quels sont les risques d'interférence entre les émissions de la liaison électrique et les autres appareils électroniques des particuliers.

RTE spécifie qu'il n'y a pas de problème a priori et que le maître d'ouvrage est tenu à mettre toutes les techniques en œuvre pour faire en sorte que son équipement ne perturbe pas les équipements des riverains. Ainsi, quand un projet électrique est proposé, l'avis des autres concessionnaires de réseau (gaz, téléphonie, radio...) est systématiquement requis avant que l'Etat ne donne son agrément.

Un habitant demande comment sont localisées les pannes sur ce réseau enterré que l'on ne voit pas.

Yann DELANNE explique qu'à côté des câbles de puissance, il y a une fibre optique qui permet de localiser à quel endroit de la liaison se trouve la panne. De plus, des appareils mesurent en permanence la puissance et la tension de la liaison. Dès qu'une avarie apparaît sur le câble, la ligne se coupe automatiquement.

Un habitant suggère de faire passer le câble dans le tunnel sous la Manche. De plus, il est intrigué par la durée du projet qui semble relativement longue.

Aude LAURENS rappelle qu'un câble électrique est déjà en projet dans le tunnel sous la Manche ; il n'y a plus de place pour une autre liaison. Quant à la durée du projet, elle rappelle que réaliser une infrastructure prend toujours du temps et qu'en l'occurrence, 6 ans pour réaliser ce projet, c'est plutôt rapide. Il faut aussi tenir compte du temps de fabrication du câble : les fabricants sont rares et leurs carnets de commande bien remplis.

Un habitant demande si le champ éolien en mer de Courseulles sera relié à cette liaison. De plus, d'après lui, c'est la France qui fournit de l'électricité à l'Angleterre plutôt que l'inverse, il s'interroge donc sur l'intérêt de cette liaison pour la France.

RTE affirme que le champ éolien en mer de Courseulles sera raccordé au poste de Ranville à l'aide de deux lignes 225 000 volts en courant alternatif. Ce raccordement n'a pas de lien avec le projet IFA2, pour des raisons techniques et organisationnelles.

Pour les échanges entre les deux pays, la situation évolue. La première liaison entre la France et l'Angleterre servait principalement à ses débuts à exporter de l'électricité vers l'Angleterre depuis la France qui disposait d'une énergie nucléaire importante. Après, dès les années 2000, la France a importé de l'électricité depuis l'Angleterre dans un contexte de prix du gaz favorable du fait de la présence de cycles combiné-gaz outre-manche.

Sur la question de l'intérêt de cette liaison, RTE a analysé l'évolution du mix énergétique des deux pays. Plusieurs éléments sont à prendre en compte notamment la loi sur la transition énergétique qui devrait réduire la part de la production nucléaire en France et favoriser le développement des énergies renouvelables, faire évoluer la consommation des ménages par des mesures en faveur des économies d'énergies... Plusieurs scénarios existent mais dans tous les cas, la liaison IFA 2 est intéressante pour le consommateur en matière de sécurité d'alimentation et de coût de l'électricité.

Un habitant demande quel est le coût du projet.

RTE précise que le projet est estimé à 670 millions d'euros, répartis à parts égales entre RTE et son homologue anglais.

Un habitant souhaite savoir si les entreprises locales seront impliquées dans ce chantier.

Yann DELANNE rappelle que ce type de travaux est soumis à appel d'offre européen. Quoi qu'il en soit, des retombées locales sont certaines à travers des locations de matériels (engins de chantier...), des achats de matériaux (carrières...), de la sous-traitance locale et bien entendu les retombées indirectes sur la

restauration et l'hébergement local du fait de la présence de nombreux ouvriers pendant 3 ans sur le territoire.

Un habitant souhaite savoir si, pour le passage par Descanneville, le câble sera enfoui sous domaine public ou sous domaine privé, et quelle servitude en découlera.

Si le passage de la liaison suit la route qui traverse le bourg, le câble sera placé sous domaine public, il n'y aura alors pas de servitude. Si l'option du contournement est finalement choisie, le câble passerait autant que possible sous des chemins ruraux mais aussi partiellement sous des parcelles privées, ce qui donnera lieu à servitude. RTE rappelle que pour le contournement, la principale contrainte est liée à la présence des marais et zones humides.

Une habitante s'interroge sur le choix de passer par la plage de Merville-Franceville alors qu'il existe, selon elle, des plages beaucoup plus désertes notamment à l'ouest de Caen.

RTE rappelle que le choix de cet atterrissage répond à une logique technique. Tout d'abord, il a fallu rechercher un poste électrique existant capable de recevoir le raccordement. C'est le cas du poste de Tourbe au sud-est de Caen. Ensuite, l'objectif était de relier ce poste en restant à l'est de Caen, entre la vallée de l'Orne et la Dives, en passant par des secteurs peu urbanisés. La coupure d'urbanisation au niveau de Merville-Franceville se prête au passage de la liaison.

Un habitant suggère de passer le câble dans le lit de l'Orne.

RTE explique que le lit de l'Orne est un milieu protégé dans lequel il n'est pas aisé d'installer une infrastructure. De plus, il y a des écluses qui gênent le passage. Enfin, poser un câble dans le lit d'un cours d'eau représente une difficulté technique certaine : le navire câblé est trop imposant pour circuler sur l'Orne et il est impossible d'utiliser une pelleteuse dans un cours d'eau.

Pour conclure, Jean-Gabriel VALENTIN invite à changer de regard sur le projet, à considérer les choses sous un autre angle pour y voir d'autres perspectives. En effet, un tel projet, ne constitue pas uniquement des contraintes pour le territoire, c'est aussi un moyen de renforcer les liens avec nos voisins de l'autre rive, avec les collectivités anglaises concernées, une opportunité pour vivre des choses importantes ensemble.

Il affirme que RTE est en contact avec la municipalité depuis le début du projet et se tient prêt désormais à répondre à toutes les sollicitations des habitants et à prendre en compte toutes les remarques dans une logique de dialogue constructif.

Le maire de Merville-Franceville rappelle que, dans un premier temps, il avait des réticences sur ce projet mais que son point de vue a évolué. Il est désormais convaincu que c'est un projet sans incidences, ni sur la santé, ni sur les paysages. Seuls les travaux seront ponctuellement impactants. Il rappelle qu'on ne peut pas profiter de tous les comforts et tous les avantages de la technologie sans avoir aucune contrainte. Pour lui également, le projet est une belle occasion de développer de nouveaux liens avec ses homologues anglais.

L'animateur conclut la réunion vers 21h00 en rappelant les diverses modalités d'expression à la disposition du public jusqu'au 30 novembre : permanences locales sur le territoire, site internet.

Des échanges en face à face entre RTE et les participants se poursuivent jusqu'à 21h30.

IFA2 Interconnexion électrique sous-marine et souterraine
entre la France et l'Angleterre

Réunion d'information du 6 novembre 2014 à Cagny



Ouverture de la réunion

La quatrième réunion publique de concertation sur le projet IFA2 s'est déroulée dans la salle des fêtes du foyer rural de la commune de Cagny le jeudi 6 novembre à 19h00, réunissant une quinzaine de participants, essentiellement des particuliers habitant les communes du secteur et deux représentants de la municipalité. A la tribune, RTE était représenté par Jean-Gabriel VALENTIN, responsable du projet, Emmanuelle INIZAN, coordinatrice technique et Aude LAURENS, chargée de concertation.

L'animateur expose le déroulement de la réunion - 20 minutes de présentation du projet avant le temps d'échanges - et indique la possibilité d'écrire ses questions sur les feuillets disposés sur les chaises.

Présentation du projet par le maître d'ouvrage

Jean-Gabriel VALENTIN présente RTE et ses missions de service public avant d'expliquer en quoi consiste le projet – une liaison sous-marine puis souterraine en courant continu entre la France et l'Angleterre – tout en détaillant son calendrier depuis la concertation qui est d'ores et déjà en cours jusqu'aux travaux en 2017 et la mise en service en 2020. Il présente ensuite le déroulé de la concertation qui a commencé avec une réunion de lancement le 6 octobre en préfecture et qui se terminera le 8 décembre avec le choix du fuseau de moindre impact. Le dispositif de concertation à destination du public prévoit 4 réunions publiques et 4

permanences locales complétées par un site internet dédié au projet. L'objectif est de faire connaître le projet mais aussi de rechercher avec les habitants le fuseau de moindre impact et d'anticiper sur la préparation des travaux. Enfin, le responsable de projet explique les raisons du projet IFA 2 autour de 3 mots clés : l'interconnexion électrique IFA2 permet la solidarité entre les pays, s'appuie sur la complémentarité des productions électriques et des consommations des deux pays et participe à la transition énergétique en Europe.

Emmanuelle INIZAN expose les détails techniques de la liaison à construire. La liaison sera constituée de 2 câbles qui parcourront 200 km sous mer et environ 30 km en souterrain jusqu'au poste électrique de Tourbe situé sur la commune de Bellengreville. Les deux câbles de 13 à 15 cm de diamètre environ sont constitués d'une âme conductrice et de couches protectrices et isolantes. Elle détaille ensuite les spécificités de la liaison sous-marine : déroulage du câble à partir d'un navire câblé, protection des câbles sous la mer par ensouillage ou enrochement en fonction de la nature des fonds marins. Puis elle décrit la liaison souterraine expliquant les dimensions de la tranchée (environ 1,50 m de profondeur sur 1,50 m de large), le déroulage du câble par tronçon d'un kilomètre et les jonctions à réaliser tous les km. Enfin, elle présente la station de conversion nécessaire pour convertir le courant continu en courant alternatif, équipement constitué d'un bâtiment de 20 m de haut environ et d'installations électriques implantées sur un terrain de 5 hectares.

Aude LAURENS présente ensuite le territoire concerné par le projet. Elle détaille les liaisons existantes et en projet entre la France et l'Angleterre. Elle explique comment a été déterminée l'aire d'étude du projet IFA2 entre le poste électrique de Tourbe situé à Bellengreville et l'atterrissage des câbles sur la commune de Merville-Franceville au niveau d'une coupure d'urbanisation. Elle rappelle les principes appliqués pour la recherche du fuseau entre ces deux points : évitement des bourgs, exclusion des secteurs protégés, utilisation des voiries existantes, faisabilité technique, tout en recherchant le chemin le plus court pour des raisons à la fois économiques et environnementales. Elle commente ensuite un survol aérien du fuseau envisagé depuis Merville-Franceville jusqu'à Bellengreville, avant de poursuivre par un focus sur la zone concernée entre Cagny et Bellengreville : passage par des routes départementales entre les communes de Cagny et Frénoville, passage sous la voie ferrée, arrivée sur le hameau de La Hogue puis poursuite jusqu'à la station de conversion envisagée dans le prolongement du poste de Tourbe.

Echanges avec le public

Le maire adjoint à Cagny interpelle RTE sur le passage entre l'A813 et Cagny envisagé sous un chemin rural où sont déjà prévues plusieurs infrastructures de la sucrerie de Cagny (une canalisation d'eau et un raccordement d'une station d'épuration).

Aude LAURENS explique que RTE a connaissance de certains éléments et propose au maire adjoint de venir en discuter avec RTE autour d'une carte à la fin de la réunion.

Jean-Gabriel VALENTIN rappelle que RTE est habitué à poser des câbles souterrains dans des espaces très contraints, dans des rues de grandes agglomérations par exemple où beaucoup de réseaux cohabitent. Néanmoins, il est important de bien répertorier les contraintes existantes ou à venir.

Une habitante de Secqueville s'inquiète des nuisances de la station de conversion, aussi bien visuelles que sonores ainsi que des répercussions sur la santé.

Jean-Gabriel VALENTIN explique que le bâtiment de la station de conversion de 20 mètres de haut sera d'une dimension comparable aux installations agricoles présentes sur le hameau de La Hogue. RTE veillera toutefois à la meilleure insertion possible du bâtiment dans le paysage.

Quant au bruit, l'installation comprend des installations électriques externes et des équipements électriques internes confinés dans le bâtiment. Un état initial des conditions de bruit sera réalisé puis des simulations seront effectuées pour vérifier la conformité de la future installation en termes de bruit. Ces éléments seront

spécifiés dans l'étude d'impact. RTE doit sur ce sujet respecter la réglementation en garantissant une obligation de résultat.

Pour la santé, la station de conversion est une installation électrique close et confinée donc il n'y a pas de risques d'électrification.

Un habitant pas directement concerné souhaite poursuivre sur les questions de santé et demande quel sera l'impact des rayonnements du câble sur l'environnement, les riverains mais aussi sur les appareils électroniques ?

Jean-Gabriel VALENTIN explique que s'agissant d'une installation à courant continu, le rayonnement est un champ magnétique statique. Il est de même nature que le champ magnétique terrestre avec lequel nous vivons au quotidien. C'est un rayonnement qui se mesure en Tesla. Le champ magnétique terrestre est de 50 microtesla. Un câble à courant continu représente 100 microtesla. Cette valeur diminue fortement avec la distance. De plus, le courant circulant en sens inverse dans chaque câble, il s'annule quasiment et le champ magnétique résiduel devient alors négligeable.

Un habitant de Cuverville souhaite avoir la garantie que le projet conçu aujourd'hui en souterrain ne deviendra pas un projet en aérien demain.

Aude LAURENS certifie que la technique souterraine est inscrite dans la conception même du projet, toutes les études ont été faites en prenant en compte cette consistance technique. C'est un engagement de RTE.

Une habitante émet des doutes sur l'intérêt de l'enquête publique alors que tout le projet semble déjà bouclé.

Jean-Gabriel VALENTIN rappelle que le maître d'ouvrage est tenu de mener une concertation avec l'ensemble des parties prenantes. D'habitude la concertation est menée principalement avec les représentants du territoire, élus, chambres consulaires.... Dans ce projet, RTE a voulu informer tout un chacun pour ainsi être éclairé sur la façon dont est accueilli le projet et l'affiner avant de le soumettre à l'enquête publique. La concertation sert à mieux se comprendre. Elle n'a pas de valeur réglementaire. L'enquête publique, elle, est réglementaire et, à son issue, RTE demande la déclaration d'utilité publique du projet.

Il rajoute qu'en tant que porteur du projet, il a beaucoup travaillé avec ses équipes, notamment sur le bien-fondé du projet, avant de venir à la rencontre du public. Ainsi, il arrive aujourd'hui en toute bonne foi, convaincu de l'utilité de son projet et avec la volonté d'ouvrir un dialogue constructif avec la population pour définir ensemble les meilleures modalités de sa mise en œuvre sur le territoire.

Un administrateur du GRAPE (groupement régional des associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie) félicite RTE pour la qualité et le sérieux de son dossier de concertation. Il demande ensuite à quelle distance de la station de conversion se trouvent les premières habitations ?

RTE répond que les premières habitations sont situées à environ 500 mètres de la station de conversion.

Un adjoint à Cagny souhaite connaître le coût et la rentabilité du projet.

Jean-Gabriel VALENTIN RTE précise que le projet est estimé à 670 millions d'euros, répartis à parts égales entre RTE et son homologue anglais. Il explique que la justification du projet est avant tout économique. Les investissements réalisés par RTE pour les réseaux sont payés par l'ensemble des consommateurs français, à travers le tarif de transport de l'électricité qui apparaît sur la facture de tout un chacun. Cet investissement doit donc contribuer à un approvisionnement en électricité plus sûr et plus économique.

Comme expliqué lors de la présentation, le but du projet est à la fois la solidarité, pour assurer la sécurité d'alimentation de tous à chaque instant, la complémentarité entre les moyens de production et les habitudes de consommation de chaque pays ou région, la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables intermittentes afin de les utiliser au mieux selon les besoins. Le projet répond à l'ensemble de ces objectifs.

Une habitante souhaite savoir si d'autres alternatives sont possibles ?

RTE explique que la première question que le maître d'ouvrage s'est posée fut sur l'utilité de renforcer les échanges entre la France et l'Angleterre. Il est apparu que 4 GW supplémentaires sont nécessaires entre les deux pays. RTE ne peut pas implanter cette puissance en un seul endroit du réseau car aucun endroit ne peut l'accueillir seul donc il faut répartir cette puissance en lots de 1GW environ. Différents endroits ont été déterminés pour accueillir ces nouvelles puissances : le tunnel sous la Manche (projet Eleclink), le poste de Tourbe (projet IFA2) et un autre poste dans le Cotentin (projet FAB).

Un habitant s'étonne qu'on ne parle pas de niveau de tension pour cette liaison contrairement aux lignes aériennes ?

Jean-Gabriel VALENTIN explique que l'on parle de tension pour le réseau aérien car c'est un critère déterminant pour dimensionner l'ouvrage et donc son insertion dans les paysages : plus la tension est élevée, plus les pylônes sont imposants et visibles.

Pour un ouvrage en courant continu et en souterrain, ce qui est dimensionnant pour le riverain c'est la dimension de la tranchée. Or, le niveau de tension ne fait varier que faiblement le diamètre du câble et n'a pas d'impact sur la dimension de la tranchée.

Un habitant demande si un nouveau projet de lignes aériennes sera nécessaire par la suite pour évacuer cette puissance supplémentaire qui arrivera au poste de Tourbe.

RTE a recherché un poste électrique pouvant accueillir cette puissance supplémentaire sans faire d'autres travaux de renforcement : c'est le cas du poste de Tourbe et des lignes existantes qui sont suffisantes pour faire transiter la nouvelle puissance. Jean-Gabriel VALENTIN précise que RTE publie sur internet son « schéma décennal » qui mentionne les projets à 10 ans sur le territoire : il n'y a aucun autre projet que IFA2 au poste de Tourbe.

Un habitant souligne qu'un projet offshore est en cours au large de Courseulles et se demande où arrivera cette puissance supplémentaire.

RTE explique qu'une autre liaison sera construite pour le raccordement du parc éolien, celle-ci arrivera au poste de Ranville. Il s'agira d'une liaison à 225 000 volts souterraine en courant alternatif. C'est un autre projet vraiment différent et confronté à d'autres contraintes (passage sous l'Orne et le canal de Caen).

Une habitante demande quel sera l'impact du projet sur l'emploi local ?

Emmanuelle INIZAN précise que pour tous ses travaux, RTE est tenu de lancer des appels d'offre européens. Néanmoins, dans ce type de projet, il y a toujours recours à l'activité locale autour des travaux : sous-traitance, location de matériel, achat de matériaux, retombées indirectes pour la restauration et l'hébergement... Aude LAURENS précise que, par ses diverses activités, RTE a généré en 2013 environ 500 emplois indirects chez ses fournisseurs en Haute et Basse Normandie.

Un habitant souhaite savoir si la ligne sera gérée en sous-traitance ou directement par RTE et si cette gestion se fera en local.

Jean-Gabriel VALENTIN rappelle que le projet est franco-anglais, avec deux maîtres d'ouvrage français et anglais. RTE sera propriétaire de la liaison sur le territoire et dans les eaux françaises, et responsable de son exploitation et de sa maintenance. La gestion de la liaison sera réalisée au niveau du dispatching national.

Une habitante demande à qui appartient le terrain concerné par la station de conversion et s'inquiète des nuisances visuelles de la station notamment la nuit : sera-t-elle éclairée, à l'instar des éoliennes ?

RTE déclare que le terrain concerné est un terrain privé et des pourparlers avec le propriétaire sont actuellement en cours. Pour l'éclairage de la station de conversion la nuit, RTE n'a pas de réponse à apporter à l'heure actuelle mais s'engage à vérifier cette question et à mettre la réponse sur le site internet. Pour cela,

RTE va notamment examiner les éléments en sa possession sur les autres projets déjà réalisés (IFA 2000) ou en cours de construction (France-Espagne).

Un habitant suggère de mutualiser le passage de la liaison IFA2 et de la liaison de raccordement du parc éolien de Courseulles.

Jean-Gabriel VALENTIN comprend cette réflexion qui semble à priori logique. Néanmoins, c'est une solution compliquée d'un point de vue technique du fait de la compatibilité des installations, et d'un point de vue organisationnel, du fait des différents calendriers et contraintes des maitres d'ouvrage respectifs. Dans le cas du projet de parc éolien en mer, le maître d'ouvrage est un consortium privé qui a sollicité RTE pour raccorder son projet au réseau électrique.

Un habitant s'interroge sur les perturbations radioélectriques générées par la station de conversion.

RTE rappelle que la liaison IFA 2000 fonctionne depuis 1986 et que ni elle ni sa station de conversion ne semble poser de problème.

L'animateur conclut la réunion vers 20h30 en rappelant les diverses modalités d'expression à la disposition du public jusqu'au 30 novembre : permanences locales sur le territoire, site internet (www.rte-projet-ifa2.fr).

Des échanges en face à face entre RTE et les participants se poursuivent jusqu'à 21h00.
